

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 10546

Lundi 30 Juin 2025

Chômage mépris et exil

Le triste sort infligé à la jeunesse marocaine par un gouvernement ramolli



Lors du 4^{ème} Congrès provincial de l'USFP-Tiznit Mehdi Mezouari tacle la coalition gouvernementale et appelle à une alternative démocratique sérieuse Page 2



Rencontre politique de la Commission préparatoire du 12^{ème} Congrès national de l'USFP

La rencontre politique organisée par la Commission politique de l'USFP, dans le cadre des préparatifs du 12^{ème} Congrès national, s'est tenue comme prévu samedi 28 juin au siège central du parti à Rabat.

Une journée riche en débats et en propositions, marquée par la participation de figures intellectuelles et militantes de premier plan, autour de cinq axes majeurs portant sur les réformes constitutionnelles, le système électoral, les droits humains, l'Etat social et la régionalisation avancée.

Nous reviendrons en détail sur les moments forts de cette rencontre, les contributions marquantes ainsi que les recommandations formulées à cette occasion.

*Le défi de la diplomatie nationale
Influencer à l'extérieur, transformer
à l'intérieur*

Lors du 4^{ème} Congrès provincial de l'USFP-Tiznit

Mehdi Mezouari tacle la coalition gouvernementale et appelle à une alternative démocratique sérieuse

Actualité

Le 4^{ème} Congrès provincial de Tiznit s'est tenu vendredi dernier dans une ambiance empreinte d'enthousiasme, de responsabilité et d'unité militante sous le slogan : « Pas de développement durable sans une véritable démocratie ».

La séance inaugurale s'est déroulée en présence de nombreux acteurs politiques, syndicaux et associatifs de la province, ainsi que des militantes et militants engagés du parti de la Rose.

Dans son intervention lors de cette séance, le membre du Bureau politique de l'USFP a tiré à boulets rouges sur le gouvernement actuel qui a failli à sa mission et accaparé tous les pouvoirs, appelant à une alternative démocratique sérieuse.

A cet égard, Mehdi Mezouari a pointé du doigt la responsabilité directe des partis composant l'actuel gouvernement, les accusant d'avoir instauré un climat de méfiance, accumulé les échecs et les reculs, accaparé les pouvoirs et monopolisé la gestion des collectivités territoriales. Bien qu'ils contrôlent, selon lui, 97% des budgets publics, le bilan reste alarmant : flambée des prix des produits de première nécessité, hausse des prix des carburants, aggravation de la précarité, du chômage et de la pauvreté, et érosion continue du pouvoir d'achat des Marocains.

Il a également alerté sur le recul du Maroc de dix points dans l'indice de perception de la corruption, révélateur, selon lui, de l'échec du gouvernement à faire face à ce fléau, dans un contexte marqué par l'impunité et la généralisation des pratiques de rente.

Mehdi Mezouari a aussi dénoncé le fossé entre les discours sur « l'Etat social » et la réalité marquée par la stagnation des salaires, la dégradation du niveau de vie et l'effondrement de la classe moyenne, pilier essentiel de la stabilité sociétale.

Il a, en outre, accusé l'exécutif de favoriser l'émergence d'une nouvelle élite de "riches de l'Etat social", au détriment des secteurs clés tels

que la santé, l'éducation et les services de proximité. Pour lui, il ne s'agit pas d'un gouvernement de compétences, mais plutôt d'un exécutif dominé par des logiques affairistes, incapable de proposer à la société une vision claire, aussi bien pour les grands événements que pour les enjeux à venir, et enfermé dans la spirale de l'endettement et des équilibres macroéconomiques rigides.

Rappelant les promesses gouvernementales non tenues en matière de croissance, d'emploi, de réformes institutionnelles, de justice fiscale, d'accès à la santé, de soutien social ou encore d'éducation, le membre du Bureau politique de l'USFP a souligné que les Marocains ne perçoivent aujourd'hui aucun changement concret dans leur vie quotidienne, et expriment un fort mécontentement face à la gestion actuelle des affaires publiques.

En revanche, Mezouari a salué les avancées majeures du Royaume dans certains dossiers stratégiques, notamment la défense de notre intégrité territoriale et la conduite des grands projets structurants, sous l'impulsion éclairée de S.M le Roi Mohammed VI.

Par ailleurs, le membre du Bureau politique a rappelé que la province de Tiznit, tout comme la région de Souss dans son ensemble, constitue un bastion historique du parti, berceau de son émergence et de ses luttes, portées depuis plus de soixante ans par de grandes figures patriotiques, des résistants et l'ensemble des composantes sociales. Il a également mis en avant les contributions et les sacrifices consentis par les habitants de cette province au service de la nation et du parti.

Mehdi Mezouari a affirmé dans ce sens que l'USFP demeure un parti profondément national, engagé sans relâche dans la défense des intérêts du pays et du peuple marocain dans son ensemble. Dans le même élan, il a dénoncé certains « maux politiques » qui gangrèneraient aujourd'hui la scène publique, tout en s'interrogeant sur les apports réels de ces forces à des provinces comme Tiznit, à la région de Souss et, plus largement, aux différentes régions du Royaume.

Il a clairement distingué les partis enracinés dans le tissu social de certaines formations politiques opportunistes, actuellement en charge de la gestion des conseils régionaux, provinciaux, communaux ainsi que du Parlement, mais qui sont largement déconnectées des attentes et des préoccupations réelles des Marocains, tout en expliquant que l'USFP, de son côté, connaît une dynamique organisationnelle active à travers la tenue de ses congrès provinciaux dans un esprit de sérieux, de responsabilité et d'ouverture sur les enjeux fondamentaux du pays.

Pour sa part, Messous Belkhir, secrétaire provincial de l'USFP à Tiznit, a relevé que le véritable développement, dans une société fondée sur la dignité, la justice et l'égalité, repose sur une vision intégrée, démocratique et participative. Il a insisté sur le fait que le développement ne se résume pas à une série de projets, mais constitue une démarche globale visant à instaurer la justice sociale.

A cet égard, il a précisé que le Congrès provincial ne doit pas être perçu comme un simple événement ponctuel, mais plutôt comme un acte renouvelé d'engagement militant pour porter haut les préoccupations et aspirations des habitants de la province.

Messous Belkhir a mis en lumière le contraste

frappant entre, d'une part, le riche passé militant de Tiznit et son potentiel humain, notamment chez les jeunes, une gestion actuelle marquée par l'arbitraire et l'inégalité dans la distribution des ressources et des opportunités, d'autre part. Il a appelé que la démocratie authentique ne saurait



Bien qu'il contrôle 97% des budgets publics, le bilan du gouvernement reste alarmant : flambée des prix, hausse des prix des carburants, aggravation de la précarité et érosion continue du pouvoir d'achat des Marocains

être considérée comme un luxe, mais plutôt comme une condition fondamentale à toute forme de développement durable. Une telle démocratie suppose la participation effective des citoyens aux processus décisionnels, l'émergence d'une voix influente au niveau local, et une réelle reddition des comptes de la part des gestionnaires publics.

Messous Belkhir a ajouté, que malgré ses ressources matérielles, culturelles et naturelles importantes, Tiznit souffre de nombreux dysfonctionnements : retard en matière de développement, rareté des opportunités économiques, absence quasi totale d'investissements dans les énergies renouvelables, dégradation environnementale, déséquilibres territoriaux, stress hydrique, avancée de la désertification, et faiblesse des infrastructures de base, notamment en matière d'assainissement.

Il a plaidé pour l'élaboration d'un plan de développement durable axé sur la valorisation des petites entreprises, la création d'emplois, l'inclusion des jeunes dans la gouvernance locale, la révision de la carte des investissements publics, et le renforcement des partenariats avec la société civile.

Prenant la parole au nom de la Chabiba ittihadia de Tiznit, Yassine Bendaoud a, quant à lui, exprimé la déception des jeunes face à la défaillance de la gestion gouvernementale, notant que l'édification d'un véritable Etat social ne peut se faire dans le cadre de pratiques politiciennes clientélistes, mais exige des politiques publiques enracinées dans les revendications sociales et portées par une volonté sincère de changement.

Mourad Tabet

Chômage, mépris et exil

Le triste sort infligé à la jeunesse marocaine par un gouvernement ramolli



Ils sont instruits, ambitieux, pleins d'idées et d'énergie. Ils devraient incarner l'avenir, porter le renouveau, construire le Maroc de demain. Et pourtant, ils sont au chômage, marginalisés, déclassés, tentés par l'exil. Voici le drame silencieux d'une jeunesse marocaine à qui l'on a promis le ciel et qu'on a laissée s'enliser dans la poussière des politiques publiques.

Les chiffres sont accablants, tranchants, indiscutables. Selon la dernière enquête d'Afrobarometer, 63% des jeunes Marocains âgés de 18 à 35 ans n'ont pas d'emploi. Parmi eux, un sur cinq cherche activement du travail – trois fois plus que les 36-45 ans. Voilà la réalité brutale d'un pays où plus de la moitié de la population a moins de 35 ans. Un pays jeune sur le papier, vieux dans ses institutions, archaïque dans sa gouvernance.

Que fait le gouvernement face à cette bombe à retardement ? Rien de sérieux. Rien d'efficace. Rien de durable. Il bricole, il communique, il dilue sa responsabilité dans des plans aux acronymes ronflants, pendant que la jeunesse s'enlise dans le désespoir. Le gouvernement ne gouverne pas, il improvise. Il ne prévoit pas, il panique. Il ne bâtit pas, il colmate.

Pire : il trahit. Il trahit des générations entières à qui il a fait croire que l'école, le diplôme, le mérite étaient les clés d'une vie digne. Aujourd'hui, plus de 56% des jeunes disposent d'un diplôme postsecondaire, contre à peine 9 à 27% pour leurs aînés. C'est une avancée majeure,

une victoire collective. Mais une victoire sans lendemain, car ces diplômés ne mènent nulle part. Ils promettent des carrières impossibles. Ils ne déverrouillent aucune porte.

Ce qui manque, ce n'est pas le talent. Ce n'est pas la volonté. C'est un gouvernement à la hauteur de ses responsabilités. Et pour le gouvernement Akhannouch, l'emploi est une loterie contrôlée par des réseaux opaques, une récompense réservée aux bien-nés, aux bien-placés, aux bien-connectés. Le reste n'a qu'à se contenter des miettes : l'informel, la débrouille, l'exil.

Pour se justifier, on préfère accuser les jeunes eux-mêmes. Ils seraient trop fiers, trop sélectifs, peu enclins à accepter les « métiers difficiles ». Une insulte à leur intelligence, à leurs efforts, à leurs sacrifices. Car que leur propose-t-on, concrètement ? Des emplois éphémères, sous-payés, sans droits, sans perspectives, dans des secteurs abandonnés par le gouvernement. Et quand bien même ils accepteraient, encore faudrait-il que ces postes existent en nombre suffisant.

À écouter les jeunes interrogés dans le cadre de l'enquête en question, le mal est profond. Ils dénoncent une formation inadéquate, un système éducatif coupé des réalités économiques, un manque cruel d'expérience et d'accompagnement. Ils pointent aussi le peu d'intérêt du gouvernement pour leur sort : seuls 20% approuvent son action en matière d'emploi. Le chiffre tombe à 14% pour la lutte contre l'inflation. Ce n'est

plus de la défiance. C'est de la rupture.

Et pourtant, malgré tout, malgré les humiliations, malgré la précarité, malgré l'abandon, cette jeunesse continue d'espérer. 73% pensent que le pays va dans la bonne direction. Mais cet optimisme fragile est miné par une autre statistique, bien plus révélatrice : près de deux jeunes sur trois envisagent de quitter le pays. Pas pour découvrir le monde. Pas pour voir du pays. Mais pour survivre. Pour échapper à une réalité qui les étrangle. Pour fuir l'échec d'un modèle qui ne leur laisse plus d'espace. Car l'exil n'est pas un projet. C'est une fuite. Et le Maroc, aujourd'hui, est un pays dont les enfants fuient. Ce n'est pas une crise conjoncturelle, c'est un séisme structurel. C'est le signe d'un système qui n'offre plus d'horizon à ceux qui devraient en être la colonne vertébrale.

Le gouvernement tente de vendre l'entrepreneuriat comme la planche de salut. Mais comment entreprendre dans un pays où l'accès au crédit est réservé à une élite ? Où la fiscalité écrase les petits et protège les gros ? Où l'administration décourage plus qu'elle ne soutient ? L'entrepreneuriat est devenu un slogan vide, un alibi politique, un cache-misère.

Et pendant ce temps, les décideurs persistent dans leur autisme. Ils s'enferment dans leurs bureaux climatisés, s'auto-félicitent dans des rapports de complaisance, s'acharnent à faire croire que le problème est ailleurs. Mais le problème est ici, dans ce divorce consommé entre une jeunesse brillante et un gouver-

nement démissionnaire. Dans cette incapacité chronique à anticiper, à investir, à réformer.

Il faut le dire sans détour : le Maroc n'a pas un problème de jeunesse. Il a un problème de gouvernance. Un gouvernement qui a trahi le contrat social. Un gouvernement qui préfère gérer les urgences que construire l'avenir. Un gouvernement dont l'élite s'accommode fort bien de l'exode des compétences tant qu'elle peut préserver ses privilèges.

L'histoire retiendra que ce pays a eu une chance inouïe : une jeunesse nombreuse, éduquée, motivée. Et que cette chance a été gâchée. Que cette jeunesse a été ignorée, méprisée, abandonnée. A force de lui tourner le dos, le gouvernement a transformé une opportunité en bombe sociale.

Il n'est pas trop tard pour agir. Mais il est trop tard pour les demi-mesures. Ce qu'il faut, c'est un électrochoc politique. Un véritable changement de paradigme. Une révolution dans la manière de concevoir l'éducation, l'emploi, la jeunesse. Un sursaut de responsabilité. Un retour au réel.

Car si rien ne change, alors que le Maroc a aujourd'hui 20 ans devant lui pour capitaliser sur sa transition démographique, ce pays deviendra ce qu'il redoute le plus : une promesse trahie. Un pays jeune avec une âme vieille. Un Etat figé dans ses privilèges, pendant que sa jeunesse part, s'éteint, ou se révolte.

Le compte à rebours a déjà commencé.

Mehdi Ouassat

Influencer à l'extérieur, transformer à l'intérieur : le défi de la diplomatie nationale



Alors que la diplomatie marocaine se déploie avec assurance sur la scène internationale, une question centrale s'impose : cette stratégie d'influence reflète-t-elle véritablement une réalité nationale cohérente, inclusive et équitable ? Dans un contexte marqué par des fractures sociales grandissantes, des disparités territoriales persistantes, une jeunesse désorientée et une confiance affaiblie dans les institutions, l'écart entre le discours international et le vécu quotidien devient difficile à ignorer. Peut-on vraiment parler d'influence durable à l'extérieur lorsque l'intérieur vacille ? Ce texte plaide pour une refondation du lien entre diplomatie et développement, où la reconnaissance mondiale ne saurait masquer l'urgence d'un rééquilibrage territorial, d'un engagement social sincère, et d'un sursaut institutionnel. Car la crédibilité du Maroc à l'international commence, avant tout, par sa capacité à répondre aux attentes légitimes de ses citoyens.

Introduction : Une diplomatie sans ancrage territorial peut-elle convaincre ?

Dans un contexte international instable, où l'influence se construit autant par la négociation que par l'image projetée, la diplomatie marocaine s'est imposée comme un levier stratégique de rayonnement. Sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Royaume a multiplié les initiatives audacieuses, consolidant sa présence en Afrique, en Europe, au Moyen-Orient et au sein des grands forums internationaux.

Ce dynamisme est souvent salué comme l'un des rares domaines où le Maroc brille. Mais à mesure que s'étend l'influence extérieure, les failles du développement intérieur deviennent plus visibles : disparités territoriales criantes, précarité sociale persistante, désillusion de

la jeunesse. Ce contraste soulève une interrogation centrale : peut-on espérer une diplomatie forte sans justice territoriale, ni cohésion sociale ?

Cette question s'impose dès lors que l'on sait que la diplomatie moderne ne peut plus se résumer à un exercice de représentation. Elle doit s'ancrer dans la réalité du pays, refléter la crédibilité de ses choix, la solidité de ses institutions, et surtout la confiance de son peuple. A défaut, le risque est grand de voir le discours international perdre toute portée, faute d'appui sur un socle national cohérent, équitable et durable.

Diplomatie et développement : un tandem stratégique ou un vœu pieux ?

Aujourd'hui, diplomatie et développement sont indissociables. La diplomatie est devenue un outil de création de valeur, de partenariats et de coopération. Le développement, quant à lui, dépasse le cadre économique pour inclure les droits sociaux, la justice territoriale et la durabilité. Mais comment crédibiliser un discours diplomatique si les réalités internes ne suivent pas ? L'efficacité du plaidoyer marocain dépend de cette articulation concrète entre l'image projetée et les réalités réelles.

Leadership Royal : Un moteur diplomatique à transformer en levier de développement

La diplomatie marocaine s'est redéployée ces deux décennies grâce à une vision Royale fondée sur l'anticipation, la coopération Sud-Sud et la défense des intérêts stratégiques. Le dossier du Sahara, la politique africaine, les positions sur la migration ou le climat, et récemment l'organisation de la Coupe du monde 2030, illustrent cette diplomatie proactive. Mais pour transformer cette impulsion en levier

de développement inclusif, il faut une mobilisation coordonnée de l'appareil administratif, des collectivités territoriales et des institutions publiques.

Complémentarité entre diplomatie officielle et diplomaties parallèles : un enjeu de cohérence nationale

La diplomatie marocaine s'appuie sur deux piliers essentiels : la diplomatie officielle menée par le ministère des Affaires étrangères, les ambassades et les services consulaires, et les diplomaties parallèles portées par les partis politiques, les groupes parlementaires, les ONG, ou encore la diaspora. Cette complémentarité peut renforcer l'influence du Maroc à l'international, à condition qu'elle soit structurée et coordonnée. Dans ce cadre, l'Union socialiste des forces populaires (USFP) a fait de son positionnement au sein de l'Internationale socialiste, réseau mondial regroupant les partis socialistes et démocratiques de cinq continents, une plateforme pour expliquer et faire valoir le point de vue du Maroc sur un ensemble de sujets. Cette présence continue et influente a permis à l'USFP justement d'obtenir un soutien explicite de plusieurs partis de gauche à la solution politique prônée par l'Etat marocain pour régler le conflit autour du Sahara. C'est un exemple probant de diplomatie politique efficace, capable de renforcer la voix officielle du Royaume sur la scène internationale.

Plaidoyer économique : Sans justice territoriale, pas d'attractivité durable

La compétition internationale impose au Maroc de renforcer son attractivité. Les centres régionaux d'investissement et les ambassades jouent un rôle de plus en plus actif. Mais le discours d'excellence ne peut masquer les inégalités territoriales.

Comment convaincre un investisseur d'implanter une unité industrielle dans une région sans routes, ni hôpitaux, ni universités ? La décentralisation doit devenir une arme diplomatique. Il faut accorder aux régions les moyens de promouvoir leurs projets, leurs talents, et leurs filières, à travers la coopération décentralisée et la participation aux foires et forums internationaux.

Des failles systémiques qui minent la crédibilité diplomatique

Plusieurs défis freinent encore l'impact du plaidoyer marocain. Le manque de coordination entre institutions, la faiblesse des compétences spécialisées dans des domaines clés (climat, numérique, santé globale) et l'absence d'indicateurs d'évaluation en sont des exemples criants. A cela s'ajoute un déficit dans la formation continue des diplomates et un retard de l'information nationale dans les espaces numériques mondiaux. Par ailleurs, la diaspora marocaine, qui pourrait être un vecteur puissant d'influence, reste sous-utilisée.

De la diplomatie événementielle à une stratégie cohérente et inclusive

Il ne suffit plus d'avoir un agenda diplomatique actif. Il faut que ce dernier soit ancré dans une stratégie de développement cohérente, territorialisée et inclusive. La diplomatie doit porter une vision : celle d'un Maroc solidaire, équitable, innovant. Cela suppose un alignement entre le discours extérieur et les réformes intérieures. Sans justice sociale, sans accès à la santé et à l'éducation pour tous, sans égalité des chances, le discours du Maroc moderne reste incomplet.

Conclusion : Une diplomatie au service du réel, pas d'un récit déconnecté

La diplomatie ne peut être efficace que si elle repose sur un socle de crédibilité. Et cette crédibilité ne se décrète pas : elle se construit à partir d'une réalité nationale cohérente, équitable et inclusive. Tant que les fractures sociales s'élargissent, que des territoires entiers restent à la marge et que la jeunesse se sent abandonnée, aucun discours international ne suffira à compenser le déficit de confiance intérieure.

Le Maroc dispose d'une vision stratégique, souvent saluée sur la scène mondiale. Mais cette vision reste inachevée si elle ne s'incarne pas dans les politiques publiques concrètes et dans un développement réparti équitablement entre les régions. Il est temps de sortir d'une logique d'apparence, de vitrine, pour entrer dans celle de la performance territoriale, de l'écoute citoyenne et de la justice sociale.

La véritable influence extérieure d'un pays se mesure à la solidité de ses fondations internes. Ce n'est ni le protocole, ni les podiums diplomatiques qui garantissent la place d'un Etat dans le concert des nations, mais la capacité à offrir à ses citoyens une vie digne, stable et pleine d'avenir. Influencer à l'extérieur exige aujourd'hui, plus que jamais, de transformer l'intérieur. Car dans l'avenir, le développement n'est plus une option stratégique. Il est une condition de souveraineté.

Par Mohamed Assouali

Membre du Comité national d'arbitrage et d'éthique de l'USFP



Le Parlement arabe souligne le rôle important de Sa Majesté le Roi, Président du Comité Al-Qods, dans la défense de la cause palestinienne

Le Parlement arabe a souligné, samedi au Caire, le rôle important et les efforts continus déployés par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, dans la défense de la cause palestinienne.

Dans une résolution sur la situation dans les territoires palestiniens occupés, issue des travaux de la 5e session plénière au titre de la 4e législature, le Parlement arabe a mis en avant les efforts importants et soutenus de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, relevant du Comité Al-Qods présidé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en faveur de la préservation de l'identité de la Ville Sainte, de son statut juridique, ainsi que du soutien à la résistance de sa population.

Par ailleurs, le Parlement arabe a affirmé que la réalisation de la sécurité et de la stabilité au Moyen-Orient, et dans le monde entier, est tributaire d'une solution juste et globale à la cause palestinienne, permettant au peuple palestinien d'obtenir l'ensemble de ses droits légitimes à la liberté, à l'indépendance et à l'établissement d'un Etat indépendant avec pour capitale Al-Qods Acharif.

Il a également relevé sa volonté de continuer à mobiliser le soutien parlementaire international en faveur du peuple palestinien et de sa juste cause, et de poursuivre ses démarches auprès des parlements régionaux et internationaux, des organisations onusiennes, ainsi qu'auprès des mécanismes de la justice internationale, tels que la Cour internationale de justice et la Cour pénale internationale, tout en poursuivant



l'élaboration de plans d'action concrets à tous les niveaux et avec toutes les parties concernées.

Le Parlement arabe a appelé l'ensemble des acteurs internationaux et onusiens à assumer leurs responsabilités morales et juridiques en vue d'instaurer la paix, la sécurité et la stabilité dans la région du Moyen-Orient, lesquelles ne peuvent être atteintes qu'à travers une résolution de la question palestinienne sur

la base des décisions et résolutions de la légalité internationale, et par la concrétisation de la justice et de la liberté pour le peuple palestinien.

La délégation marocaine ayant participé aux travaux de cette session était composée des membres de la section parlementaire marocaine, à savoir le conseiller parlementaire Mohamed El Bakouri, président de la Commission des affaires économiques et financières au

sein du Parlement arabe, la députée Khadija Hajoubi, vice-présidente de la Commission des affaires sociales, éducatives, culturelles, de la femme et de la jeunesse, le député Mohamed Lahmouch, membre de la Commission des affaires étrangères, politiques et de sécurité nationale, ainsi que le député Mohamed Ayach, membre de la Commission des affaires législatives, juridiques et des droits de l'Homme au Parlement arabe.

Le porte-parole de l'UE a mis un terme aux tentatives d'exploitation en réaffirmant que ni l'Union européenne, ni aucun de ses Etats membres ne reconnaissent la pseudo "rasd"



Le porte-parole de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères a réaffirmé, vendredi, que "ni l'UE, ni aucun de ses Etats membres ne reconnaissent la +rasd+".

Cette déclaration est intervenue alors que certains relais séparatistes sur-communicaient au sujet de la réunion ministérielle Union européenne-Union africaine, tenue vendredi à Rome.

Rappelant que les ministérielles de l'UE-UA sont co-présidées et coorganisées par l'UE et l'UA, le porte-parole de l'UE pour les affaires étrangères a indiqué que «des modalités agréées prévoient que chaque partie soit responsable de

l'invitation de ses propres membres».

Il a, de ce fait, attribué à l'Union africaine la présence de cette entité dans la réunion ministérielle UE-UA, niant par-là que l'UE ait invité la pseudo "rasd" à ladite réunion. «Les invitations aux membres africains sont envoyées par l'Union africaine», a-t-il dit.

Dans ce cadre, le porte-parole a déclaré que «la position de l'UE est bien connue : Ni l'UE, ni aucun de ses Etats membres ne reconnaissent la rasd» et que la présence de cette entité «à la réunion ministérielle de l'Union européenne-Union africaine n'a aucune influence sur cette position».

Interpellation à Rabat d'une extrémiste affiliée à "Daech" pour son implication présumée dans la préparation et la planification de l'exécution d'un plan terroriste extrêmement dangereux

Le Bureau Central d'Investigations Judiciaires (BCIJ) a interpellé, vendredi, sur la base de renseignements précis fournis par la Direction Générale de la Surveillance du Territoire (DGST), une extrémiste affiliée à l'organisation terroriste "Daech", poursuivant ses études dans l'un des instituts supérieurs techniques, pour son implication présumée dans la préparation et la planification de l'exécution d'un plan terroriste extrêmement dangereux visant à porter gravement atteinte à l'ordre public.

Agée de 21 ans, la mise en cause a été appréhendée à Rabat dans le cadre d'une coopération opérationnelle et d'une coordination en termes de renseignements entre la DGST et les services de renseignements français, ayant permis d'identifier la suspecte, de suivre ses plans extrémistes et de faire avorter son projet terroriste avant son passage à l'acte, indique un communiqué du BCIJ.

Les premiers éléments de l'enquête révèlent que la suspecte s'était effectivement engagée dans la préparation de

projets terroristes en acquérant des compétences dans le domaine des explosifs et de préparation de poisons, et en se procurant certains équipements nécessaires, dans la perspective de commettre un acte terroriste ciblant, dans un premier temps, un lieu de culte situé à Rabat.

La perquisition réalisée dans le cadre de cette affaire a permis de saisir des produits inflammables en possession de l'étudiante soupçonnée, ainsi que des manuscrits incitant à l'extrémisme et des livres qui font l'apologie du fanatisme, de l'intolérance et du radicalisme.

La mise en cause a été placée en garde à vue à la disposition de l'enquête judiciaire menée par le Bureau Central d'Investigations Judiciaires, sous la supervision du Parquet en charge des affaires de terrorisme, dans le but de déterminer la partie impliquée dans son enrôlement et responsable de ce qu'elle atteint ce stade avancé d'extrémisme, ainsi que ses éventuels liens avec les différentes organisations terroristes.

Cette opération sécuritaire illustre, une fois de plus, l'importance et l'efficacité des



opérations proactives destinées à contrer la menace terroriste qui guette notre pays, notamment dans un contexte marqué par les tentatives accrues des organisations terroristes interna-

tionales et de leurs ramifications régionales visant à porter atteinte à la sécurité du Royaume et à celle de ses citoyens.

Elle traduit également l'importance de la coopération bila-

térale étroite entre les services de la DGST et les services de sécurité et de renseignements français dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme.

La ministre congolaise des Transports salue le rôle des ports marocains dans la connectivité de l'Afrique aux marchés internationaux

La ministre congolaise des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a salué, samedi à Istanbul, le rôle central des infra-

structures portuaires du Maroc dans la facilitation de l'ouverture de l'Afrique sur l'Europe et les autres régions du monde.

Le Maroc accorde une importance particulière au développement de ses

ports, ce qui en fait un acteur clé garantissant l'accès des produits africains aux marchés internationaux, a souligné la ministre congolaise dans une déclaration à la MAP, en marge de sa participation, aux côtés du ministre du Transport et de la Logistique, Abdessamad Kayouh, à une réunion de haut niveau tenue dans le cadre du Forum mondial sur la connectivité des transports.

Elle a précisé, par ailleurs, que les relations maroco-congolaises portent sur des secteurs concrets, notamment l'aviation civile, à travers la liaison aérienne entre Brazzaville et Casablanca assurée par Royal Air Maroc (RAM).

La responsable congolaise a exprimé, dans ce cadre, la volonté de son pays d'élargir cette coopération à d'autres domaines du secteur du transport, ajoutant que le port en eau profonde de Pointe-Noire pourrait s'inscrire dans des partenariats avec le Maroc, au même titre que le secteur ferroviaire.

Elle a appelé, à cet égard, au renfor-

cement du partenariat avec le Maroc, un pays ami, dans l'ensemble des domaines du transport.

Le Maroc a pris part au Forum mondial sur la connectivité des transports, organisé du 27 au 29 juin à Istanbul, par le ministère turc des Transports et des Infrastructures avec le soutien de la Banque mondiale, avec une délégation de haut niveau conduite par M. Kayouh, qui comprend notamment l'ambassadeur du Maroc en Turquie, Mohamed Ali Lazrak, et plusieurs directeurs et responsables du secteur du transport et de la sécurité routière.

Ce Forum international constitue une plateforme de haut niveau réunissant décideurs politiques, ministres, représentants d'organisations internationales et d'institutions financières mondiales, acteurs industriels et du secteur privé et experts, pour débattre des moyens de développement et d'optimisation des corridors de transport internationaux.



El Jadida : Lancement du projet "Nous sommes tous Marocains" pour renforcer l'unité nationale

Un programme éducatif ambitieux pour ancrer les valeurs de la Marche Verte et promouvoir la citoyenneté chez les jeunes

Société

À u sein de l'établissement scolaire Az-Zaytouna à El Jadida, a été lancée récemment la phase expérimentale du premier projet intitulé "Nous sommes tous Marocains... Unis comme un seul homme: pour renforcer l'unité nationale", dans le cadre de la première étape du programme éducatif et de développement ambitieux "Programme d'intégration et de développement durable", qui a pour slogan central : "Une révolution renouvelée et continue portée de génération en génération". Ce programme est structuré en trois grandes étapes et comprend un total de 14 projets.

Ce programme s'inscrit dans les grandes orientations des politiques publiques, notamment les Hautes Orientations Royales, la Constitution du Royaume, le programme gouvernemental 2021-2026, le nouveau modèle de développement, ainsi que la Vision stratégique de la réforme du système d'éducation et de formation 2015-2030, sans oublier la Loi-cadre 17-51.

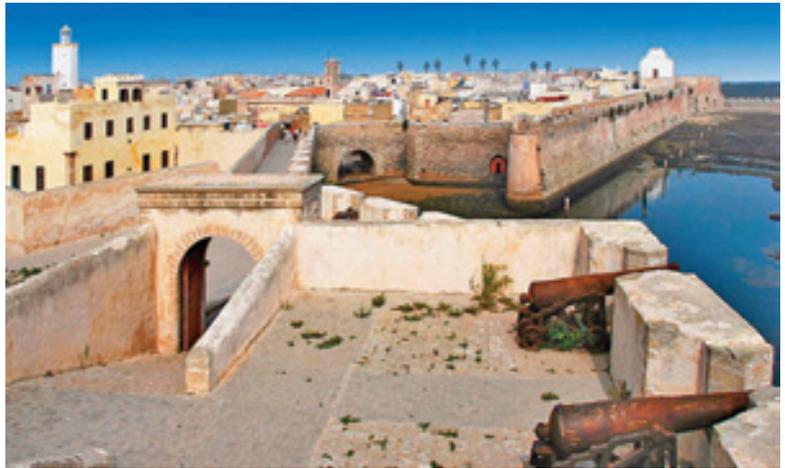
L'événement inaugural de cette première étape expérimentale a débuté par une récitation de versets coraniques par la jeune Arwa Allama, suivie de l'hymne national, puis d'une représentation artistique intitulée "L'Épopée", présentée par les élèves de l'établissement. Cette performance célébrait la nation et racontait l'histoire de la terre et de la patrie, passée, présente et future.

A cette occasion, le professeur universitaire Adil Belhamri, enseignant à l'Université Hassan Ier de Settat et responsable de la mise en œuvre des quatre premiers projets, a présenté une intervention marquante sur "Les projets de la première étape du Programme d'intégration et de développement durable".

Le professeur Adil a affirmé que ce programme éducatif national repose sur une conviction profonde : la nécessité d'une révolution renouvelée, fondée sur une approche créative, innovante, efficace et influente, avançant avec une rapidité réfléchie. Il s'agit de consolider les valeurs et principes, et de mettre en œuvre des initiatives visant à construire une génération ancrée dans l'esprit de la citoyenneté.

Selon lui, cette génération exige un renouvellement permanent des méthodes et approches de développement social, permettant une éducation saine, un développement global, et un soutien à la stabilité sociale et politique du pays.

Concernant les objectifs du programme, le professeur Adil a précisé qu'il vise à développer les compé-



tences des jeunes en leur permettant d'acquérir de nouvelles aptitudes, facilitant ainsi leur compréhension de leur environnement et leur participation active. Il a également souligné que l'école du leadership cherche à promouvoir le sentiment d'appartenance et à renforcer le lien entre les jeunes et les valeurs de responsabilité, à travers une interaction positive avec leur entourage.

La présentation a suscité une forte interaction parmi les participants, notamment parce qu'elle s'appuyait sur des exemples concrets et des projets pratiques démontrant la faisabilité du programme dans les établissements scolaires. Ce programme se veut ainsi un outil prometteur pour préparer l'élève marocain à devenir un acteur engagé dans son environnement local et national.

Après plusieurs interventions des parties prenantes, une visite a été organisée pour les invités afin de découvrir les détails de ce programme national, avec un focus particulier sur le projet "Nous sommes tous Marocains... Unis comme un seul homme".

Il est à noter que cet événement éducatif s'est tenu en présence de Rachid Chraouit, directeur provincial du ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et du Sport à El Jadida, représentant le directeur de l'Académie régionale de l'éducation et de la formation

de Casablanca-Settat, de l'équipe porteuse du projet, et de plusieurs invités. Il a été organisé par l'Association "Un Sourire pour la génération future" en partenariat avec l'Académie régionale de Casablanca-Settat.

Ce premier projet vise aussi à influencer positivement les politiques et décisions stratégiques au niveau international, en appelant à la reconnaissance officielle de l'initiative d'autonomie comme unique et ultime solution au conflit du Sahara, sous souveraineté marocaine.

L'événement ambitionne également à ancrer les valeurs historiques de la Marche Verte, à renforcer le sentiment d'appartenance, à raviver l'esprit de citoyenneté, à mobiliser les citoyens, à maintenir le lien entre les Marocains du monde et leur patrie, tout en mettant en avant les vérités historiques et juridiques de la cause nationale auprès des peuples du monde.

L'une des actions phares de cette initiative est la réalisation de la plus grande carte du Royaume du Maroc au monde, sous forme de puzzle, incarnant l'unité nationale, l'attachement du peuple au trône, et adressant un message fort à l'échelle internationale, notamment aux Nations Unies, pour adopter officiellement le projet d'autonomie comme la seule et unique solution au dossier du Sahara marocain.

Le Syndicat national des architectes marocains appelle à adopter la qualité comme choix stratégique dans les politiques publiques liées à la construction et à l'urbanisme

Dans un contexte marqué par l'accélération des grands chantiers à travers le Royaume et la montée des défis liés au développement urbain durable, le Syndicat national des architectes marocains a organisé récemment une conférence nationale à Casablanca, sous le thème : "Construire la qualité : entre normes, classifications et responsabilité de l'architecte".

Cette rencontre s'inscrit dans un contexte national en pleine mutation urbaine et territoriale, répondant au besoin urgent de reconsidérer la notion de "qualité dans la construction" en tant qu'axe central de tout projet de développement réussi, et pierre angulaire d'une vision marocaine authentique alliant créativité, spécificités culturelles et respect des normes environnementales et techniques.

La conférence a connu la participation de nombreux architectes, promoteurs immobi-

liers, maîtres d'ouvrage, représentants de bureaux d'études et d'institutions officielles, ainsi que d'experts renommés dans les domaines de l'architecture et de l'aménagement urbain.

Dans son discours d'ouverture, Hassan Hassan El Menjra Essâadi, président du Syndicat national des architectes marocains, a souligné que le syndicat a choisi en toute conscience d'ouvrir un débat national approfondi sur la problématique de la qualité, dans un contexte architectural et climatique marqué par la marginalisation et un manque d'adaptation aux besoins des citoyens et de l'environnement.

« Lorsque nous parlons de qualité, nous ne parlons pas uniquement de la ville, mais aussi du village, de la campagne, de la montagne... La qualité doit être globale et équitable, couvrant toutes les régions du pays sans distinction », a-t-il expliqué.

Il a également lancé un appel clair à tous les acteurs, affirmant que l'architecte marocain est pleinement capable de contribuer à la construction du Maroc 2030, un Maroc ambitieux porté par de grands projets, à condition de lui permettre d'assumer pleinement son rôle, en tant que véritable chef d'orchestre du chantier et garant de la qualité d'exécution selon les normes les plus élevées.

De son côté, Charafeddine Barada, architecte, a abordé les multiples dimensions du concept de qualité dans la construction, insistant sur le fait que la qualité ne se mesure pas uniquement en termes de coûts ou de moyens techniques, mais se manifeste à travers un esprit d'engagement, une connaissance précise et une coopération harmonieuse entre tous les intervenants : de l'architecte à l'entrepreneur, en passant par l'ouvrier sur le chantier.

Il a précisé que la qualité du bâtiment ne

peut être atteinte sans une véritable reconnaissance du rôle de chaque maillon de la chaîne de production architecturale, appelant à valoriser le rôle de l'ouvrier, déclarant : « L'architecte peut concevoir un projet parfait, mais sa concrétisation sur le terrain dépend de l'effort de l'ouvrier ».

Les travaux de la conférence ont tourné autour de trois axes principaux : l'élaboration d'une référence nationale de qualité, fondée sur les spécificités environnementales et territoriales marocaines, à l'écart des modèles étrangers ; la revalorisation du rôle de l'architecte, non seulement comme concepteur, mais comme acteur clé garant de la qualité du projet de la planification à l'exécution ; et l'intégration de la qualité comme levier stratégique pour réussir les grands chantiers nationaux, dans les domaines de l'habitat, des infrastructures et des équipements publics.



Soupçons sur l'usage d'armes chimiques au Soudan Ce que l'on sait

Les autorités américaines ont imposé ce week-end des sanctions contre le gouvernement soudanais en raison de son recours aux armes chimiques dans sa guerre contre les paramilitaires, selon des documents officiels. Le département d'Etat américain avait accusé en mai dernier le Soudan d'avoir utilisé des armes chimiques en 2024.

Ce n'est pas la première fois que ce pays d'Afrique, politiquement instable depuis son indépendance en 1956, est visé par de telles accusations. Dans une notice datée de vendredi, le département d'Etat a confirmé l'entrée en vigueur pour au moins un an de sanctions sur le gouvernement soudanais, hormis sur l'aide humanitaire d'urgence et les produits agricoles.

"Le gouvernement soudanais a utilisé ses armes chimiques en 2024", avait accusé le Département d'Etat dans un communiqué publié le 22 mai sans précision de lieu ni de dates. Selon Washington, le Soudan viole ainsi la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (CIAC), qu'il a ratifiée en mai 1999. Le gouvernement soudanais a nié ces accusations "sans preuve" et "sans fondement".

Les sanctions prévues incluent des restrictions d'accès aux crédits du gouvernement



américain et des limitations sur les exportations américaines vers le Soudan.

En janvier, le New York Times citant quatre sources officielles américaines anonymes, avait écrit que l'armée soudanaise avait utilisé des armes chimiques à au moins deux reprises dans sa guerre contre les paramilitaires des Forces de soutien rapides (FSR).

L'agent chimique utilisé avec l'aval direct du chef de l'armée, le général Abdel Fattah al-Burhane, serait du chlore, selon ces

sources citées par le journal.

En 2016, Amnesty International avait déjà accusé les forces armées d'avoir mené au moins 30 attaques chimiques dans la région du Darfour, lors d'une offensive contre les rebelles de l'Armée de libération du Soudan (SLA-AN). A l'époque déjà, Khartoum avait nié en bloc. Amnesty avait demandé une enquête aux Nations unies, sans résultat.

En 1998, les Etats-Unis affirment que l'usine pharmaceutique al-Shifa à Khartoum produit des composants chimiques pour le

compte d'Al-Qaïda avant de bombardier le site. Washington n'a jamais étayé ses accusations qui n'ont fait l'objet d'aucune enquête. La guerre qui déchire le Soudan depuis avril 2023 a fait des dizaines de milliers de morts et plus de 13 millions de déplacés. Selon l'ONU, il s'agit de "la plus grande crise humanitaire actuelle".

Le conflit est né de la rivalité entre le général al-Burhane et son ancien bras droit, le général Daglo, brièvement alliés pour écarter les civils du pouvoir et

former une transition militaire après la chute du président Omar el-Bechir en 2019.

Les relations entre le Soudan et les Etats-Unis ont été tendues sous le régime d'Omar el-Bechir, arrivé au pouvoir en 1993 avec le soutien des islamistes et accusé de soutien au terrorisme.

Des sanctions américaines imposées au début des années 90 sont renforcées en 2006-2007, après des accusations de "génocide" dans la région du Darfour.

La chute d'Omar el-Bechir s'accompagne d'un certain réchauffement jusqu'à ce que la guerre des généraux ravage à nouveau le pays.

En janvier, les Etats-Unis ont imposé des sanctions financières aux deux principaux acteurs du conflit: le chef des FSR le général Mohamed Daglo, accusé de "génocide" et son rival, le chef de l'armée, accusé de viser des infrastructures civiles et d'utiliser "la privation de nourriture comme tactique de guerre".

Washington était le plus grand donateur du Soudan en 2024, contribuant à hauteur de 45 % des 1,8 milliard de dollars mobilisés par le plan d'intervention humanitaire des Nations unies. En janvier, l'administration Trump a suspendu pour 90 jours la majorité des aides vers l'étranger, n'autorisant que les programmes d'urgence vitaux.

L'Union africaine salue l'accord RDC-Rwanda, une "étape importante" pour la paix dans la région

L'Union africaine (UA) a salué samedi la signature d'un accord de paix entre la République démocratique du Congo et le Rwanda comme une "étape importante" pour mettre fin au conflit dans l'est de la RDC, région riche en minerais en proie aux violences depuis 30 ans.

Le texte a été formellement signé vendredi sous les auspices des Etats-Unis lors d'une cérémonie à Washington, en présence du secrétaire d'Etat américain Marco Rubio et de ses homologues de la RDC et du Rwanda, Thérèse Kayikwamba Wagner et Olivier Nduhungirehe.

Le président de la Commission de l'UA, Mahamoud Ali Youssouf, s'est félicité samedi dans un communiqué "de cette étape importante et a salué tous les efforts visant à faire progresser la paix, la

stabilité et la réconciliation dans la région". Il a également souligné "le rôle constructif et de soutien joué par les Etats-Unis et le Qatar pour faciliter le dialogue". De son côté, le président américain Donald Trump a salué "un nouveau chapitre d'espoir". "Aujourd'hui, la violence et la destruction prennent fin et toute la région entame un nouveau chapitre d'espoir et d'opportunités, d'harmonie, de prospérité et de paix".

"C'est un jour merveilleux", a-t-il ajouté après la signature de l'accord qui doit également déboucher, selon lui, sur l'obtention par les Etats-Unis de droits miniers en RDC.

Premier producteur mondial de cobalt, le pays détient aussi dans les sous-sols de sa partie orientale d'importantes réserves de coltan, minerais stratégiques

pour l'industrie électronique.

Prix Nobel de la paix et candidat à la présidentielle congolaise de 2024, Denis Mukwege, a dénoncé un accord qui "légitime le pillage des ressources naturelles congolaises" et "récompense l'agression".

Il a en outre dénoncé "l'approche bilatérale privilégiée par Washington face à une crise dont la dimension est largement régionale, avec la présence de diverses armées étrangères sur le territoire congolais, dont celles de l'Ouganda et du Burundi, et entretenue par des intérêts géostratégiques qui touchent au fonctionnement de l'économie mondiale".

L'accord de paix prévoit des dispositions sur "le respect de l'intégrité territoriale et l'arrêt des hostilités" dans l'est de la RDC, dont le Rwanda est frontalier. Mais il n'aborde pas explicitement les

gains territoriaux du M23.

Le groupe armé M23, soutenu militairement par le Rwanda selon l'ONU et les Etats-Unis, s'est emparé au début de l'année de pans entiers de l'est congolais, notamment des grandes villes de Goma et Bukavu.

Kigali affirme que sa sécurité est depuis longtemps menacée par des groupes armés, notamment les FDLR, créées par d'anciens dingaants hutus liés au génocide rwandais de 1994 et installés depuis en RDC.

"La première chose à faire est de commencer à mettre en oeuvre le concept d'opérations pour la neutralisation des FDLR, qui s'accompagnera d'une levée des mesures défensives du Rwanda", a déclaré le chef de la diplomatie rwandaise, Olivier Nduhungirehe.

Un Salvadorien expulsé par erreur puis ramené aux Etats-Unis demande à rester en détention

Un immigré salvadorien expulsé par erreur puis ramené après des mois de guérilla judiciaire aux Etats-Unis, où il est désormais accusé d'avoir transporté des migrants clandestins, a demandé vendredi une prolongation de sa détention, par crainte d'être expulsé dès sa libération.

Le cas de Kilmar Abrego Garcia, habitant du Maryland (est) marié à une Américaine, cristallise l'opposition entre la justice fédérale, dont la Cour suprême, et l'exécutif, accusé d'obstruction vis-à-vis des tribunaux qui contrarient sa politique d'expulsions massives. Après s'être déclarée dans l'incapacité de ramener Kilmar Abrego Garcia, expulsé vers le Salvador le 15 mars avec plus de 250 hommes, la plupart pour appartenance présumée à un gang vénézuélien, l'administration Trump l'a ramené aux Etats-Unis le 6 juin. Mais elle a aussitôt annoncé qu'il était désormais poursuivi pour trafic de migrants.

Une juge fédérale américaine de Nashville (sud) a rejeté son maintien en détention sur la base de ces poursuites pénales et a fixé mercredi les conditions de la libération. Elle a par ailleurs pré-



cisé que Kilmar Abrego Garcia était accusé d'aide au séjour illégal mais pas de "trafic" de migrants. Mais les avocats de ce dernier ont officiellement demandé vendredi à la juge de surseoir à cette libération jusqu'à une audience dans ce dossier le 16 juillet, se disant "bien conscients du caractère paradoxal de cette requête".

Ils font notamment valoir que les représentants du gouvernement ont évoqué devant un autre tribunal la veille la possibilité "d'expulser M. Abrego vers un pays tiers" une fois qu'il aura été relâché et affirment "ne pouvoir accorder aucun crédit aux déclarations du ministère de la Justice dans ce dossier".

De son côté, le gouverne-

ment rappelle ne pas avoir fait mystère de sa volonté de reprendre la procédure en vue de l'expulsion de Kilmar Abrego Garcia s'il était libéré, mais indique ne pas s'opposer à cette prolongation de sa détention.

Donald Trump a érigé la lutte contre l'immigration clandestine en priorité absolue, évoquant une "invasion" des

Etats-Unis par des "criminels venus de l'étranger" et communi quant abondamment sur les expulsions d'immigrés.

Mais son programme d'expulsions massives a été contrecarré ou freiné par de multiples décisions de justice, notamment au motif que les personnes visées devaient pouvoir faire valoir leurs droits.

Le grand-père de la future patronne du MI6 était espion pour les Nazis

Le grand-père paternel de la future patronne du renseignement extérieur britannique, le MI6, tout juste nommée à ce poste, était un espion nazi

déserteur de l'armée russe d'origine ukrainienne, affirme le tabloïd The Daily Mail. Blaise Metreweli, 47 ans, a été nommée mi-juin pour devenir la première

femme à diriger le Secret Intelligence Service. Peu de choses ont été divulguées de son passé ou de sa vie personnelle, alors qu'elle a effectué l'essentiel de sa carrière dans l'anonymat des services de renseignement.

Selon une enquête du Daily Mail publiée vendredi, qui a remonté la piste de ses origines à travers des documents archivés au Royaume-Uni et en Allemagne notamment, son grand-père s'appelait Constantine Dobrowolski et a été pendant la Deuxième Guerre mondiale un zélé espion nazi, opérant en Ukraine.

Engagé dans l'armée russe, il est envoyé au front d'où il rejoint le camp de l'Allemagne nazie.

Surnommé "Le Boucher" ou "Agent n°30" par des commandants de la Wehrmacht, l'armée du IIIe Reich, il a notamment contribué "personnellement" à "l'extermination des Juifs", comme il l'affirmait lui-même dans des courriers échangés avec ses supérieurs, retrouvés par le journal.

Son épouse a fui au Royaume-Uni du-

rant la guerre avec son fils de deux mois - le futur père de Blaise Metreweli-, où elle s'est remariée en 1947, prenant le nom de son nouvel époux David Metreweli.

Selon la BBC, Constantine Dobrowolski apparaît également sur une liste de personnes recherchées par le KGB dans les années 60 comme agents de renseignement étrangers et "traîtres à la mère patrie".

Contacté, le ministère britannique des Affaires étrangères, qui a la tutelle sur le MI6, a indiqué que cette dernière "n'a jamais connu ni rencontré son grand-père paternel".

"L'ascendance de Blaise est marquée par les conflits et les divisions et, comme c'est le cas pour de nombreuses personnes d'origine est-européenne, elle n'est que partiellement connue", a-t-il ajouté.

"C'est précisément cet héritage complexe qui a contribué à son engagement pour prévenir les conflits et protéger la population britannique des menaces modernes émanant d'Etats hostiles", affirme encore le ministère.



Agadir

La commission régionale de la Cité de l'innovation Souss-Massa tient sa 16^{ème} réunion

La 16^{ème} réunion de la commission régionale de la Cité de l'innovation Souss-Massa s'est tenue jeudi à Agadir.

Présidés par le wali de la région de Souss-Massa, gouverneur de la préfecture d'Agadir-Ida Outanane, Saaïd Amzazi, les travaux de la commission ont porté sur l'audition de plusieurs jeunes entrepreneurs porteurs de projets innovants dans divers secteurs et domaines, afin de discuter de leur faisabilité pour intégrer l'incubateur des start-up et la plateforme de recherche et développement de la Cité de l'innovation Souss-Massa.

A ce titre, cinq start-up, à savoir : MOBILE WATER SKID, SMARTTEGG, CAPTAIN SEA, FARMROAD et BOVICLOUDS, ont été invitées à présenter leurs projets devant le comité d'évaluation.

Chaque porteur de projet a exposé les objectifs, la valeur ajoutée et le potentiel de développement de sa solution innovante, rapporte la MAP.

La Cité de l'innovation Souss-Massa est une concrétisation de la déclinaison régionale du Plan d'accélération industrielle, lancée par SM le Roi Mohammed VI en 2018.

Située dans l'enceinte de l'Université Ibn Zohr, cette structure inaugurée par le Souverain en février 2020, permet de doter la région d'une infrastructure d'accueil technologique, favorisant l'entrepreneuriat et la création de start-up innovantes à travers le processus d'incubation, la valorisation des résultats de la recherche scientifique au profit des secteurs économiques et des écosystèmes industriels de la région et le transfert technologique et le rapprochement entre les entreprises.

Ce projet pilote, dont la réalisation a nécessité une enveloppe budgétaire de 42 millions de dirhams, dispose d'un incubateur d'entreprises et de start-up innovantes, d'un Centre de recherche et de développement abritant des laboratoires "d'Identification et analyse des entités naturelles", "Biotechnologie et santé", "Analyse des résidus", "Changement climatique et développement durable", "Eaux, énergie et énergies renouvelables" et "Industrie LAB".

Betterave sucrière

Une production attendue de plus de 246.000 T dans le bassin de la Moulouya



La production prévisionnelle de la betterave à sucre dans le périmètre irrigué de la Moulouya au titre de la saison agricole 2024-2025 est évaluée à environ 246.500 tonnes, dont 197.200 dans la province de Nador, selon des données de l'Office régional de mise en valeur agricole de la Moulouya (ORMVAM).

Les arrachages de betteraves au niveau du périmètre de la Moulouya ont commencé le 1^{er} juin, conformément à la décision prise par le Comité technique régional du sucre lors de sa réunion tenue le 28 avril dernier pour l'examen des mesures nécessaires à prendre pour assurer le succès de la saison de récolte et de transformation de la betterave sucrière.

L'ORMVAM a expliqué que malgré le déficit hydrique et les précipitations irrégulières, qui ont caractérisé le début de la saison agricole 2024-2025, la superficie plantée en betteraves sucrières a bénéficié d'un système d'irrigation maîtrisé et efficace, notamment pendant la période marquée par une pénurie de précipitations, et ce par la bonne programmation d'un certain nombre de cycles d'ir-

rigation, ce qui a contribué au maintien de la production.

Quant à la croissance des betteraves sucrières, il a souligné que les superficies plantées ont également bénéficié des récentes précipitations, ce qui a contribué à l'amélioration de l'état des plants et à la réussite de cette campagne.

L'Office a fait savoir, dans ce sens, que les précipitations enregistrées dans la région entre janvier et mars ont contribué à améliorer la croissance de la betterave sucrière et augmenteront la production.

En outre, et compte tenu du rôle socio-économique joué par la filière sucrière au niveau du périmètre irrigué de la Moulouya, l'ORMVAM et ses partenaires au sein du Comité technique régional du sucre, ont redoublé d'efforts pour assurer le succès de cette saison, en assurant un suivi régulier de toutes les étapes de la production et en prenant des mesures rigoureuses pour garantir la qualité.

D'autres mesures ont aussi été adoptées, dont la fourniture d'intrants agricoles nécessaires, l'utilisation de semences monogermes résistantes aux maladies et se distin-

guant par leur productivité élevée, en plus des engrais et des pesticides, et l'accompagnement technique continu des producteurs.

A cet égard, Abdelkader Jardini, responsable de la subdivision de la plaine du Garek dans la zone d'Al Aroui, relevant de l'ORMVAM, a indiqué que la plaine du Garek, qui englobe trois communes rurales (Bni Oukil, Tiztoutine et Hassi Berkane), se distingue par la production de la betterave sucrière, avec environ 3.200 hectares cultivés cette année.

Dans une déclaration à la MAP, il a mis en avant les efforts déployés par le ministère de tutelle, à travers la programmation de sept cycles hydriques réguliers depuis le début de la plantation jusqu'à la récolte, notant que le volume de production dans cette subdivision devrait atteindre entre 60 et 65 tonnes par hectare.

De son côté, Hamid Ghoubachi, un agriculteur de la plaine du Garek dans le bassin de la Moulouya, a indiqué que les efforts de l'ORMVAM lui ont permis de surmonter un certain nombre de contraintes qui ont caractérisé cette année

difficile, notamment celles liées à la sécheresse.

Il a ajouté, dans une déclaration similaire, que le soutien apporté par le ministère de l'Agriculture, notamment en ce qui concerne les engrais et les pesticides, lui a également permis de relever les défis, exprimant l'espoir que ce soutien se poursuivra pour accompagner les agriculteurs vers le meilleur.

Selon l'ORMVAM, la superficie cultivée en betteraves sucrières dans le bassin de la Moulouya durant la campagne agricole 2024-2025, a atteint 4.300 hectares, contre 2.730h lors de la campagne précédente, dont 3.400h sur la rive gauche.

La zone couverte par l'ORMVAM englobe la rive gauche de la Moulouya incluant les plaines de Garek, Bouark et Sebra, dans la province de Nador, et la rive droite qui comprend la plaine de Tarifa dans la province de Berkane.

Culture stratégique dans la région, la betterave sucrière joue un rôle central dans la sécurité alimentaire, la création d'emplois et le dynamisme économique local, tant au niveau agricole qu'industriel.

Le CESE tient la 171^{ème} session ordinaire de son Assemblée générale

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a tenu, jeudi, la 171^{ème} session ordinaire de son Assemblée générale, sous la présidence d'Abdelkader Amara, président du Conseil.

Le premier point à l'ordre du jour de cette session a été consacré à l'adoption du projet de rapport annuel au titre de l'année 2024, conformément aux dispositions de la loi organique du Conseil et à son règlement intérieur, indique un communiqué du Conseil.

Le deuxième point a porté sur l'adoption du projet

d'avis portant sur "Reconnaître et organiser l'économie du soin à autrui au Maroc", qui met en lumière l'importance sociale et économique des activités d'aide et d'accompagnement destinées aux personnes en situation de vulnérabilité ou de dépendance, rapporte la MAP.

Cet avis souligne les défis auxquels ce secteur est confronté, notamment avec le vieillissement démographique croissant dans notre pays et l'évolution constante de la société vers des familles nucléaires. Après un diagnostic précis de la situation, le Conseil

propose un ensemble de pistes de développement susceptibles de faire de l'économie de soin à autrui un levier d'inclusion sociale pour de larges segments de la population.

Quant au troisième point à l'ordre du jour, il a porté sur la présentation et la discussion du projet d'avis relatif au "Transport en milieu rural", un secteur d'importance stratégique pour désenclaver la population, réduire les disparités territoriales et sociales et promouvoir le développement rural, conclut le communiqué.

Trésor : Les levées reculent à 57,7 MMDH à fin mai 2025

Les levées brutes du Trésor, y compris les opérations d'échange, ont reculé, en glissement annuel, de 26% pour s'établir à 57,7 milliards de dirhams (MMDH) au terme des cinq premiers mois de 2025, selon la direction des études et des prévisions financières (DEPF), relevant du ministère de l'Économie et des Finances.

Ce repli a concerné le volume souscrit des maturités moyennes (-17,3% à 27,8 MMDH) et celui des maturités longues (-51,7% à 20,1 MMDH), précise la DEPF dans sa récente note de conjoncture.

En revanche, le volume levé en maturités courtes a

quasiment quadruplé, passant à 9,8 MMDH à fin mai 2025.

S'agissant des remboursements du Trésor, ils se sont repliés, en glissement annuel, de 13,8% à 40,3 MMDH à fin mai 2025 (y compris les opérations d'échange et de rachat).

Compte tenu de ces évolutions, les levées nettes du Trésor ont reculé, par rapport à fin mai 2024, de 44,2% à 17,4 MMDH, rapporte la MAP.

La DEPF fait également savoir que l'encours des bons du Trésor émis par adjudication s'est établi à 771 MMDH à fin mai 2025, en baisse de 0,5% par rapport à fin avril 2025, demeurant toutefois en hausse

de 2,3% comparativement à fin décembre 2024.

La structure de cet encours reste prédominée par les maturités longues quoique leur part ait perdu 0,4 point par rapport à fin décembre 2024, pour se situer à 67,8%, devant les maturités moyennes dont la part a atteint 30,2%. La part des maturités courtes, qui demeure faible, a gagné 0,8 point à 2%. Concernant le volume des soumissions sur le marché des adjudications au titre du mois de mai 2025, il a augmenté, par rapport au mois précédent, de 42,6% pour atteindre 25,3 MMDH.

La demande a été orientée,

essentiellement, vers les maturités moyennes à hauteur de 51,1% après 36,3% le mois précédent. Les parts des maturités courtes et longues se sont, quant-à-elles, situées à 22,8% et 26,1% respectivement après 23,5% et 40,2% le mois dernier.

Au terme des cinq premiers mois de 2025, le volume des soumissions a reculé, par rapport à fin mai 2024, de 6% pour s'établir à 129,2 MMDH (hors opérations d'échange).

La baisse a concerné le volume soumissionné des maturités moyennes (-9,1% à 60,7 MMDH, soit 47% du volume des soumissions après 48,6% l'année précédente) et celui des

maturités longues (-29,2% à 36,4 MMDH, soit 28,2% du volume des soumissions après 37,4% l'année dernière).

En revanche, le volume soumissionné des maturités courtes s'est affermi de 66,8% pour atteindre 32 MMDH, représentant 24,8% du volume des soumissions contre 14% un an auparavant.

Concernant l'évolution des taux moyens pondérés primaires des émissions des bons du Trésor au titre du mois de mai 2025, ceux-ci ont poursuivi leur baisse, enregistrant des replis, comparativement au mois précédent, compris entre 5 et 18 points de base.

PME au Maroc : Entre potentiel immense et défis persistants

Moteur de l'économie marocaine, les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle stratégique dans la dynamique de développement économique et social du Royaume, malgré les défis persistants limitant leur plein potentiel.

Dans cette optique, la Journée internationale des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) célébrée le 27 juin de chaque année depuis 2017, a constitué une occasion pour mettre en lumière leur rôle stratégique dans la croissance et la création de l'emploi, une reconnaissance qui s'applique pleinement au contexte marocain.

Selon les données de l'Observatoire marocain de la très petite, petite et moyenne entreprise (OMTPME), ce segment représente un pilier incontournable du tissu entrepreneurial, avec 93% du tissu économique.

Dans le détail, les MPME marocaines emploient à elles seules plus de 73% de la main-d'œuvre du secteur privé, et contribuent à environ 30% du PIB national, illustrant leur poids économique.

En 2023, plus de 69.000 entreprises ont été créées, avec une prédominance des très petites entreprises (TPE), selon la même source.

Cependant, derrière ce dynamisme entrepreneurial, se cache une réalité marquée par des vulnérabilités structurelles, avec près de 80% des TPE ne dépassant pas cinq ans d'existence.

Les obstacles récurrents concernent notamment l'accès au financement, la complexité des procédures administratives, le manque d'accompagnement structuré, ainsi qu'un retard dans la transformation numérique, rapporte la MAP.

Face à ces défis, les autorités ont déployé plusieurs programmes structurants pour accompagner et renforcer la résilience des PME.

Il s'agit notamment de Intelaka, lancé début 2020 en faveur du financement de projets entrepreneuriaux, bénéficiant à plus de 50.000 porteurs de projets.

S'y ajoute Forsa, programme lancé en 2022, qui s'est fixé comme objectif de démocratiser l'accès au financement à

travers une approche d'accompagnement et de prêt d'honneur. En deux éditions, plus de 20.000 projets ont été soutenus, avec une priorité accordée aux jeunes, aux femmes et aux porteurs de projets en milieu rural.

L'Agence Maroc PME, quant à elle, joue un rôle de levier dans le renforcement de la compétitivité industrielle. Entre 2020 et 2023, Maroc PME a accompagné plus de 6.700 projets, générant un investissement global de 13 milliards de dirhams et contribuant à la création de plus de 133.000 emplois directs et indirects.

En parallèle, plusieurs réformes structurelles ont été engagées, dont la révision du Code des marchés publics pour faciliter l'accès des PME à la commande publique, la dématérialisation des procédures de création et de gestion d'entreprise via la plateforme "CRI Invest", ainsi que la loi sur le statut de l'auto-entrepreneur, qui a permis l'intégration de plus de 370.000 personnes dans le circuit formel depuis sa mise en œuvre.

Malgré ces efforts, l'intégration des

PME dans les grands écosystèmes industriels reste faible. Les chaînes de valeur dominées par les grandes entreprises (automobile, aéronautique, textile...) laissent peu de place aux petites structures.

Pour renforcer leur contribution au développement durable du Maroc, il est essentiel de poursuivre les réformes, d'amplifier les mesures d'accompagnement, et de renforcer l'inclusion territoriale et sectorielle de ces acteurs clés de l'économie nationale.

En plus, face à un contexte mondial marqué par les transitions technologiques, climatiques et énergétiques, les PME marocaines sont appelées à jouer un rôle croissant dans les secteurs d'avenir, à condition d'être accompagnées dans la digitalisation, l'économie verte et l'innovation.

La célébration de la Journée internationale des MPME se veut ainsi l'opportunité de rappeler que, derrière chaque petite entreprise, se cache un projet de vie, un emploi ou une famille.



Le rap marocain et américain électrisent l'OLM Souissi avec El Grande Toto et Lil Baby

Le rappeur marocain El Grande Toto et la star américaine Lil Baby ont enflammé, samedi soir, la scène OLM Souissi à Rabat, lors d'une soirée célébrant la puissance et la diversité du hip-hop, dans le cadre de la 20e édition du Festival Mawazine - Rythmes du Monde.

En véritable maître de cérémonie, El Grande Toto a ouvert le bal de cette soirée de clôture mémorable. Acclamé par une foule survoltée, le rappeur casablancais a livré un show maîtrisé et percutant, enchaînant ses tubes les plus populaires, dont "Salade Coco", "Para Mi", ou encore "Pablo".

Connu pour sa plume acérée et sa capacité à mêler darija, français et anglais dans un style fluide et engagé, l'artiste a électrisé le public venu en masse, confirmant son statut de figure de proue du rap marocain.

À l'issue de sa prestation, El Grande Toto a profité de la scène pour partager une nouvelle marque avec son public : son single "Blue Love" vient de franchir le cap symbolique du milliard d'écoutes en ligne, devenant ainsi le premier titre marocain à atteindre ce seuil historique.

Après ce premier tableau artistique 100 % marocain, l'OLM Souissi a accueilli Lil Baby, l'un des artistes les plus en vue de la scène rap américaine. Porté par des hits mondiaux comme "Woah", "Yes Indeed" ou encore "In a Minute", le



rappeur d'Atlanta a fait vibrer le public au rythme de ses morceaux à la fois introspectifs et entraînants.

La performance de Lil Baby, qui a su conjuguer flow énergique, mise en scène efficace et proximité avec ses fans, a marqué un moment fort de cette édition, qui fait la part belle aux musiques urbaines.

S'il n'y a pas eu de collaboration entre les deux artistes sur scène, leurs shows respectifs ont offert une soirée mémorable, symbolisant la rencontre entre deux

scènes rap dynamiques.

Né à Casablanca, El Grande Toto, de son vrai nom Taha Fahssi, est aujourd'hui l'un des artistes les plus écoutés dans le monde arabe. Avec plusieurs singles certifiés et une reconnaissance au-delà des frontières, il s'impose comme le porte-drapeau d'un rap marocain en pleine évolution.

Figure incontournable du rap américain contemporain, Lil Baby s'est imposé sur la scène internationale dès son premier album "Harder Than Ever", certifié triple

platine. Porté par des collaborations de haut vol, notamment avec Drake, Nicki Minaj ou DJ Khaled, il incarne une génération engagée.

Organisé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Festival Mawazine - Rythmes du Monde est un rendez-vous incontournable pour les amateurs de musique au Maroc. Avec une programmation éclectique réunissant les plus grandes vedettes de la scène arabe et internationale, il représente un carrefour d'échanges artistiques d'exception.

Amine Boudchar : La grande affluence au spectacle, animé dans le cadre de Mawazine, une illustration de l'attachement à la musique authentique

Le maestro marocain Amine Boudchar a affirmé, samedi à Rabat, que le spectacle qu'il a donné dans le cadre du Festival Mawazine-Rythmes du Monde a connu un grand succès, dépassant toutes ses attentes, soulignant que la grande affluence reflète l'attachement du public marocain et arabe à la musique authentique.

Lors d'une conférence de presse tenue en marge de sa participation à la 20e édition du festival, Boudchar a exprimé son immense joie d'apprendre que sa soirée animée vendredi sur la scène Nahda, s'est déroulée au guichet fermé.

Selon les données de la direction du festival, près de 200.000 spectateurs ont assisté au spectacle, ce qu'il a qualifié de véritable

motivation pour continuer à innover et à offrir le meilleur.

Boudchar a également mis en avant son engagement constant à diversifier son programme musical, tant sur le plan de genres musicaux abordés que celui de promotion des jeunes talents, précisant que tous ses concerts sont marqués par la participation de jeunes artistes pour leur offrir une vitrine et libérer leur potentiel, dans un paysage artistique riche en talents prometteurs qui méritent d'être soutenus et accompagnés.

En réponse aux questions des journalistes, l'artiste marocain a indiqué que son projet musical "repose essentiellement sur l'interaction avec le public et la création de moments artistiques exceptionnels", ajoutant qu'il est

"en perpétuelle quête de renouvellement et de créativité afin de proposer des spectacles répondant aux attentes du public, tout en restant fidèle à l'identité artistique marocaine".

Musicien autodidacte passionné depuis son plus jeune âge, Amine Boudchar a su développer ses talents en parallèle de ses études d'ingénierie, avant d'achever sa formation musicale au Conservatoire en France en 2020.

Avec son projet artistique interactif "La chorale, c'est vous", il s'est imposé comme une figure innovante de la scène musicale, redéfinissant le lien entre artiste et public à travers des performances participatives où les spectateurs deviennent acteurs de l'expérience sonore.



Placée sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la 20e édition du Festival Mawazine-Rythmes du Monde qui se clôture samedi, a concocté une programmation éclectique réunissant les plus grandes vedettes de la scène arabe et internationale, érigeant les villes de Rabat-Salé en carrefour d'échanges artistiques d'exception.

Casablanca Music Week

Rahma Riad et Hussain Al Jassmi célèbrent la musique arabe

La Casablanca Music Week (CMW) a Loffert, samedi soir, un voyage envoûtant au cœur des sonorités arabes, lors d'une soirée haute en émotion animée par la chanteuse irakienne Rahma Riad et l'icône émiratie Hussain Al Jassmi, devant un public casablançais venu nombreux partager ce moment de fête et de communion artistique.

C'est dans un somptueux caftan marocain que Rahma Riad a fait son entrée sur scène, marquant sa toute première performance au Maroc. Accueillie avec ferveur, l'artiste a séduit l'audience par sa présence rayonnante et la puissance de sa voix, en interprétant une sélection de titres mêlant répertoire arabe classique, ballades contemporaines et airs marocains revisités.

La chanteuse a su instaurer une atmosphère de proximité, invitant petits et grands à chanter et danser avec elle. L'émotion était palpable dans l'enceinte de La Casablançaise, transformée le temps d'une soirée en vaste scène d'unité culturelle.

Dans une déclaration à la presse, Rahma Riad a exprimé sa joie de se produire pour la première fois au Maroc, soulignant qu'il s'agissait d'un "rêve devenu réalité". Elle a salué la générosité du public casablançais et son accueil "chaleureux et spontané", notant que ce concert restera l'un des moments marquants de sa carrière.

Évoquant son attachement à la culture marocaine, Rahma Riad a fait part de son admiration pour plusieurs artistes nationaux, notamment Asma



Imnawar, Hatim Ammor et Zina Daoudia, exprimant ainsi le souhait de collaborer prochainement avec eux. L'artiste a également confié son émotion d'interpréter, pour la première fois en public, des titres marocains en darja, une langue qu'elle a apprise en partie grâce à ses amies chanteuses marocaines.

La soirée s'est poursuivie avec l'entrée très attendue de Hussain Al Jassmi, dont la voix profonde et le charisme naturel ont immédiatement captivé l'assistance. Véritable star du monde arabe, l'artiste a enchaîné ses titres les plus populaires, offrant une performance empreinte d'élégance, d'émotion et de générosité.

Porté par une scénographie sobre et raffinée, le chanteur a su faire vibrer les cœurs en interprétant des morceaux emblématiques dans une parfaite harmonie

avec le public qui reprenait en chœur les refrains. Dans une ambiance chaleureuse et intergénérationnelle, cette soirée dédiée à la richesse du patrimoine musical arabe s'est imposée comme l'un des moments phares de cette première édition du festival.

Dans une déclaration similaire, l'artiste émirati a exprimé sa gratitude pour l'accueil réservé par le public marocain, soulignant que chaque visite au Royaume revêt pour lui une dimension affective particulière. "Je suis heureux aujourd'hui de retrouver mes frères, mes sœurs et mes proches ici au Maroc. Ce pays magnifique, riche de valeurs, mérite reconnaissance et respect", a-t-il affirmé, saluant l'organisation de cette première édition du festival.

Hussain Al Jassmi a également évoqué un moment fort de son passage à Casablanca, en confiant avoir invité plusieurs anciens pensionnaires d'établissements sociaux à assister à son concert. "Ce fut un instant de grande émotion. Je souhaitais leur offrir, comme au public, un moment de joie, de lumière et d'amour", a-t-il souligné, rappelant que la musique peut être un vecteur de soutien et d'humanité.

Organisée par NRJ Maroc, la Casablanca Music Week, qui se poursuit dimanche, entend célébrer la diversité musicale et les passerelles culturelles à travers une programmation éclectique mêlant concerts, arts visuels, gaming, débats et rencontres. Elle vise à faire de Casablanca une capitale régionale des industries culturelles et créatives.

Bouillon de culture

Zineb Mekouar

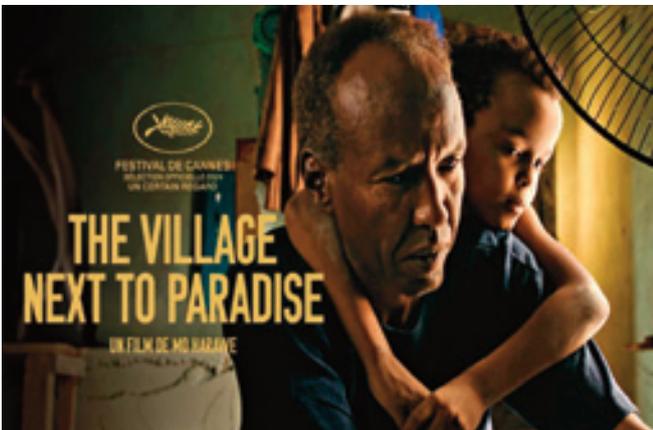
L'écrivaine Zineb Mekouar a remporté le prix Henri de Régnier 2025 de l'Académie Française pour son deuxième roman "Souviens-toi des abeilles", paru dans les éditions Gallimard, a annoncé la prestigieuse institution française qui œuvre pour le rayonnement des lettres.

Zineb Mekouar a été récompensée dans la catégorie « Prix de soutien à la création littéraire », selon le palmarès 2025 de l'Académie Française, dévoilé jeudi. Le palmarès contient au total 71 distinctions dans les domaines notamment de la littérature, de la poésie, de la critique, de la philosophie, de l'histoire, du cinéma, du théâtre et de la musique française.

«Je suis très émue de recevoir ce prix, si beau, octroyé par l'Académie française, institution que j'admire et respecte immensément», a réagi la jeune lauréate marocaine dans une déclaration à la MAP.

25^{ème} FICAK

"The Village Next to Paradise" remporte le grand prix



Le long-métrage somalien "The Village Next to Paradise", réalisé par Mo Harawe, a remporté le Grand Prix "Ousmane Sembene" de la 25^e édition du Festival international du cinéma africain de Kourilba (FICAK), dont la cérémonie de clôture s'est tenue, samedi soir, en présence d'un par-

terre de personnalités de divers horizons.

Le film, salué par la critique pour la sobriété de ses décors, la profondeur de ses personnages et la sincérité des émotions qu'il transmet, s'est imposé parmi une sélection de quinze longs-métrages africains en compétition officielle.

"The Village Next to Paradise" a également obtenu le Prix de la critique cinématographique africaine, en reconnaissance de la qualité artistique et de l'engagement thématique de l'œuvre. Dans la catégorie des longs-métrages, le Prix du jury "Nour Eddine Saïl" a été attribué à "Empreintes du vent" de la réalisatrice marocaine Layla Triqui, tandis que le Prix de la mise en scène "Idrissa Ouédraogo" est revenu à "Radia" de la cinéaste marocaine Khaoula Assebab Benomar. Le Prix du meilleur scénario "Samir Farid" a, quant à lui, été décerné à "Black Tea" du réalisateur mauritanien Abderrahmane Sissako. Par la même occasion, le Prix du meilleur rôle féminin "Amina Rachid" a été remis à la Tunisienne Sara Hanachi pour sa performance dans le long-métrage "Le Pont", alors que le Prix du meilleur rôle masculin "Mohamed Bastaoui" a été décroché par Ben Mahmoud Mboow, pour son rôle dans le film sénégalais "Demba".

Dans la catégorie des courts-métrages, le Grand Prix "Najib Ayad" a été attribué à "Chikha" des réalisateurs Ayoub Layoussifi et Zahoua Raji (Maroc), tandis que le Prix du jury "Paulin Soumanou Vieyra" est re-

venu à "Noce d'eau" de la réalisatrice béninoise Aurielle Jioya.

Grande nouveauté de cette édition, le Prix de la Fédération des festivals panafricains de cinéma et de télévision a été remporté par le court-métrage libyen "Rise", du réalisateur Osama Rezz, témoignant de l'ouverture du festival à de nouveaux réseaux cinéphiles du continent.

Par ailleurs, le film tunisien "Le Pont" de Walid Mattar s'est vu attribuer le Prix "Don Quichotte" de la Fédération nationale des ciné-clubs au Maroc (FNCCM), tandis que le film marocain "Casa-Dakar" d'Ahmed Boulane a reçu une mention spéciale.

Cette 25^e édition a été particulière à plus d'un titre, a souligné le directeur du festival, Iz-Eddine Gourirran, notant qu'elle marque un quart de siècle d'engagement en faveur du cinéma africain et du dialogue des cultures. Intervenant à cette occasion, il a relevé que ce rendez-vous cinématographique a été aussi l'occasion de célébrer la créativité, l'inclusion et la résilience des artistes qui, malgré les défis, "continuent de faire rayonner notre continent sur les écrans du monde".

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

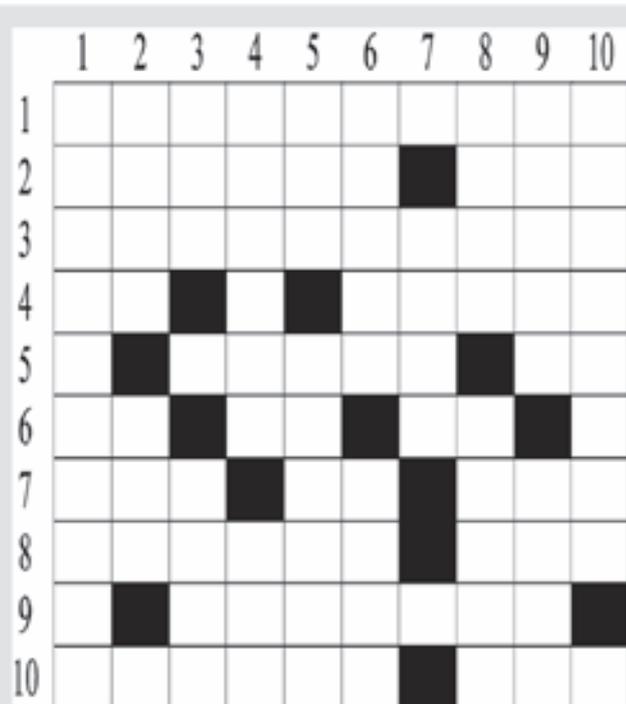
COÏNCER	SIGNAL DE TAMBOUR	CONDUIT INTELLIGENCE	EN ALBANIE	DE BAS EN HAUT: GÂTÉ	MÉTAL GALÉRER	DÉNÉGATION COMMUNE	SE MARRER
					AIGRE		
PASSE-TEMPS					BOULETTE POURVU		
			AVOIR CASSER LES PIEDS				
AVIRON EN CAMPAGNE		BOISSON			PRONOM ET ADVERBE		DOUBLE ET RÉCIPROQUE
		TRANCHE DE PIÈCE				EN PRIME DISQUE COMPACT	DRAGUE UNE FEMME
DURILLON EN DIRECT		EN BLOC	DANS LE VENT			À L'ENVERS: PLANTE PARASITE	
					ORIGINAIRES		
RESCOUSSE EXPLOSIF	À CET ENDRIT BITURÉ		QUARTIER DE REIMS			4 ^e CALIFE LAC DES PYRÉNÉES	
		SODIUM			COUTEAU ANNÉE-LUMIÈRE		
CARDINAUX		ARTICLE ESPAGNOL LIÉ			PRONOM PERSONNEL GRECQUE		EN APARTÉ
		FIN DE VERBE		EN TENUE D'ADAM		GRECQUE	
GRECQUE CHICHE			FRUGAL				

Solution mots flechés d'hier

M	O	R	N	E	A	R	G	E	N	T
U	T	I	L	I	S	E	T	O		
O	R	E	C	S	T	A	S			
I	O	L	E	C	R	U	A			
P	R	E	A	U	T	O	I	D		
		I	M	M	E	U	B	L	E	
L	A	P	S	I	S	U	C	R	E	
C	S	E	L	S	T	O	C			
E	T	E	X	I	G	E	A	U	R	
E	T	A	I	O	T	A				
U	S	A	E	G	E	R	I	E	S	
R	A	S	E	E	T	E	T	E	E	

<p>Directeur de la Publication et de la Rédaction Mohamed Benrabia</p> <p>Secrétaire général de la rédaction Mohamed Benrabia</p> <p>Rédaction Hassan Bentaleb Alain Douahy Mourad Tabet Wafaa Mejdoubi Mehdi Ouassat Rachid Meftah</p> <p>Responsable des ressources humaines Atika Rachdi</p> <p>Directeur artistique Fouad Ezzafir</p>	<p>Service technique Khadja Sibi (Responsable) Myriem Rebane Khadja Halali Marjane Fakki Elkardoussi Elmaridi</p> <p>Révision Abdelmoumen Werrach</p> <p>Secrétariat Aymaa Tabaa</p> <p>Photographe Ahmed Lauraki Correspondants Ahmedou El Katib (Ladyoune) Abdelali Khalid (Essaouira)</p> <p>Collaborateurs Chouab Salouan Khalil Benrouya</p>	<p>Adresse de la Rédaction 33, Rue Amir Abdelkader B.P. 2165 - Casablanca, Maroc</p> <p>E-mail: Libération@libe.ma Téléphone: 0522 61 94 04</p> <p>Fax de la rédaction: 0522 62 09 72</p> <p>Service annonces et publicité E-mail: annonces@libe.ma Youssef El Gabs Mourna El Youssef Loubra Baghladi Latifa Mousab Rkia Ait Dahman Siham Zahir Fatma Choukri</p>	<p>44, Avenue des F.A.R. 3^{ème} Etage - Casablanca Tél: (0522) 31 00 62 0522 62 32 32 0522 60 23 44 Fax: 0522 31 28 10</p> <p>Imprimerie Les Éditions Maghébines</p> <p>Distribution SAP/ISS Dossier de presse 130/44</p> <p>Site web: www.libe.ma</p> <p>Journal Libération</p> <p>Libération Maroc</p> <p>2017 www.ojb.ma</p>
--	---	--	---

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Ménéstral
- 2- Obtinsse - Bison d'Europe
- 3- Retardeur
- 4- Ile de France - Soutenu
- 5- Mot savant - Etain
- 6- Montré les dents - Clé de sons - Amon
- 7- Ville du Japon - Post-scriptum - Mois à fleurs
- 8- ténébreux
- 9- Ecarte
- 10- Opiniâtre - Existe

VERTICALEMENT

- 1- Un mal fou...
- 2- Course - Equivalence
- 3- Service féodal - Envoie
- 4- Façonner - Fric
- 5- Ouverte - Continua
- 6- Aujourd'hui Tiaret - Confié au sol
- 7- Démentir
- 8- Cours d'eau - Affable
- 9- Récipients - Grisons
- 10- Se répercute

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

6	3			7		8		5
	7	8	4			9		2
			6					4
2	5		9	3				
4			1		7			6
				4	6		3	8
3					4			
8		9			1	6	2	
1	7		9			5	3	

Difficile

			7	5				
						5	3	6
		8		6			4	7
	6			4	7			
9			1		6			3
			5	3			7	
8	5			2		7		
7	2	4						
				7	9			

Moyen

		1						4
5	9			2		8		7
	7		5	1				3
		6		2	9	4		
			7	5	1	4		
9				7	2		4	
4	8		6				2	5
3							6	

Expert

2							9	
5			3		6			
7	4						5	2
		5			9			
6								7
			2			4		
	1	8					7	2
			8		1			9
		6						1

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	7	3	8	6	1	5	4	2
8	2	5	9	4	3	1	6	7
6	4	1	7	2	5	9	8	3
2	3	6	1	8	4	7	9	5
7	5	8	2	3	9	4	1	6
1	9	4	6	5	7	3	2	8
5	6	9	4	7	8	2	3	1
3	1	2	5	9	6	8	7	4
4	8	7	3	1	2	6	5	9

Difficile

6	3	4	9	2	5	8	1	7
9	7	5	6	1	8	2	4	3
2	1	8	4	3	7	9	5	6
5	6	1	3	8	4	7	9	2
3	2	7	5	6	9	1	8	4
4	8	9	2	7	1	6	3	5
7	5	2	8	9	3	4	6	1
1	9	3	7	4	6	5	2	8
8	4	6	1	5	2	3	7	9

Moyen

7	1	2	9	6	8	5	3	4
6	8	3	7	5	4	1	2	9
5	9	4	3	2	1	6	8	7
3	2	5	8	7	6	4	9	1
8	4	7	1	9	2	3	6	5
9	6	1	4	3	5	2	7	8
4	5	6	2	8	9	7	1	3
1	7	8	6	4	3	9	5	2
2	3	9	5	1	7	8	4	6

Expert

9	3	1	4	8	6	7	2	5
5	6	7	9	1	2	4	3	8
8	2	4	5	7	3	9	6	1
3	4	6	2	5	1	8	9	7
1	7	5	3	9	8	2	4	6
2	9	8	6	4	7	5	1	3
4	1	3	8	2	5	6	7	9
7	5	9	1	6	4	3	8	2
6	8	2	7	3	9	1	5	4

Royaume du Maroc
Ministère de la Justice
Direction Provinciale de
la Justice Al-Hoceima

**Avis rectificatif relatif à
Appel d'offres N° 06/DPJALH/2025**

Le directeur Provincial de la justice d'Al-Hoceima, informe le public qu'une rectification a été effectuée au niveau de l'appel d'offres n° 06/DPJALH/2025 relatif à LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MANUTENTION ET DE TRANSPORT DU MATERIEL, DU MOBILIER ET DE DOCUMENTS POUR LES BESOINS DES BATIMENTS RELEVANT DE LA CIRCONSCRIPTION JUDICIAIRE D'AL-HOCEIMA (LOT UNIQUE), prévu le 10 Juillet 2025 à 10h, cette rectification a porté sur :

- Le modèle du sous détail des prix au niveau du CPS.
 - o Le taux relatif aux jours fériés est fixé à 4.17% et non pas 5.77%;
 - o Le taux relatif aux congés payés est fixé à 5.77% et non pas 6.92%.

Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement.

N° 4216/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION GUELMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELMIM
COMMUNE DE GUELMIM
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERES ET BUDGET
BUREAU DES MARCHES

AVIS de Report

Le Président de la Commune de Guelmim informe le public que L'Avis d'appel d'offres national ouvert suivant :

N° d'appel d'offre	Objet	Date d'ouverture des Plis
01/2025	MISE A NIVEAU ET EXPLOITATION DE LA DECHARGE DE GUELMIM	23/06/2025 à 10 h
Modifié comme suit		
N° d'appel d'offre	Objet	Date d'ouverture des Plis
01/2025	MISE A NIVEAU ET EXPLOITATION DE LA DECHARGE DE GUELMIM	30/06/2025 à 12 h

Publié le : 31 Mai-1 juin 2025 au journal LIBERATION n°10525, et n°10351 le 11 juin 2025 est reporté comme suit :

N° d'appel d'offre	Objet	Date d'ouverture des Plis
01/2025	MISE A NIVEAU ET EXPLOITATION DE LA DECHARGE DE GUELMIM	14/07/2025 à 12 h

N° 4217/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL A MAJORATION N°: 42/EXP/2025
(Séance publique)**

Le 22/07/2025 à 11H, il sera procédé dans la salle de réunions de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S, Avenue Jeanne Harfi, Guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert international à Majoration ayant pour objet : La prestation de gardiennage et surveillance des locaux du siège de la direction provinciale et ses établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Marrakech en trois lots séparés.

- Lot N°01 : les établissements scolaires de l'enseignement primaire.
- Lot N°02 : Les établissements scolaires de l'enseignement secondaire qualifiant.
- Lot N°03 : Le siège de la direction provinciale de Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et l'estimation sont fixés comme suit:

LOT N°	Le montant du Cautionnement provisoire en dirhams		Le montant d'estimation des prestations en dirhams TTC	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	70 000,00	Soixante-dix mille six cent dirhams	2 524 795,33	Trois millions cinq cent trente-quatre mille sept cent cinquante-cinq dirhams trente-trois centimes.
02	60 300,00	Soixante mille trois cent dirhams	3 019 270,38	Trois millions dix-neuf mille deux cent soixante-dix dirhams dix-huit centimes.
03	7 300,00	Sept mille trois cent dirhams	308 205,68	Trois cent soixante-huit mille deux cent trois dirhams soixante-huit centimes.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n°2.22.431 du 15 Chabanne 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent envoyer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés de public www.marchespublics.gov.ma, en application des dispositions du décret cité ci-dessus et l'arrêté N° 1692-23, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 4218/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL A MAJORATION N°: 43/EXP/2025
(Séance publique)**

Le 22/07/2025 à 13H, il sera procédé dans la salle de réunions de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S, Avenue Jeanne Harfi, Guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert international à Majoration ayant pour objet : la prestation de gardiennage et surveillance des locaux des établissements scolaires de l'enseignement secondaire collégial relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et l'estimation sont fixés comme suit:

Le montant du Cautionnement provisoire en dirhams		Le montant d'estimation des prestations en dirhams TTC	
En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
138 400,00	Cent trente-huit mille quatre cent dirhams	6 922 229,18	Six millions neuf cent vingt-deux mille deux cent vingt-neuf dirhams dix huit centimes.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n°2.22.431 du 15 Chabanne 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent envoyer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés de public www.marchespublics.gov.ma, en application des dispositions du décret cité ci-dessus et l'arrêté N° 1692-23, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 4219/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DEL'INTERIEUR
PROVINCE DE TAOURIRT
COMMUNE SIDI ALI BELKACEM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 09/2025/CSAB

Le Lundi 23 /07/2025 à 11 h, il sera procédé, dans le siège de la commune de SIDI SIDI Ali Belkacem, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°09/2025/CSAB pour : ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE DEUX (02) PISTES RELEVANT DE LA COMMUNE SIDI ALI BELKACEM -PROVINCE TAOURIRT REGION DE L'ORIENTALE
Le dossier de d'Appel D'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma
-L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Cinquante Huit Mille Sept Cent Soixante Seize Dirhams TTC (58776 ,00 DH TTC).
-Le cautionnement provisoire est fixé à Mille Cent Dirhams (1100,00 dh)

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du 30 au 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1 444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics .
Les candidats doivent : Déposer leurs dossiers par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation

N° 4224/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DEL'INTERIEUR
PROVINCE DE TAOURIRT
COMMUNE SIDI ALI BELKACEM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 10/2025/CSAB

Le Jeudi 24 /07/2025 à 11 h, il sera procédé, dans le siège de la commune de SIDI SIDI Ali Belkacem, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel

d'offres ouvert national sur offres des prix n°10/2025/CSAB pour : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART SUR PISTE RELIANT TAZART AVEC CHAABATE ARBIA A TRAVERS CIMETIERE SIDI MAAROUF - COMMUNE DE SIDI ALI BELKACEM - PROVINCE DE TAOURIRT-REGION DE L'ORIENTALE
Le dossier de d'Appel D'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma
-L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Cent Soixante Dix Huit Mille Quatre Cent Quatre Vingt Huit Dirhams TTC (178488.00 DH TTC).
-Le cautionnement provisoire est fixé à Trois Mille Cinq Cent Dirhams (3500,00 dh)
-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31,34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1 444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, et aux dispositions de

L'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.
Les candidats doivent : Déposer leurs dossiers par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics

www.marchéspublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de consultation

N° 4225/PA

الملكة المغربية . وزارة الداخلية . جهة الفوز
جهة أكبول . مكتب محو للوزارة البشرية

إعلان عن إجراء امتحانات الكتابة المهنية برسم سنة 2025

يهي رئيس مجلس جهة أكبول إلى علم كافة المواطنين الثابطين في سلطهم الأصلي إلى جهة أكبول، أنه تقرر إجراء امتحانات الكتابة المهنية برسم السنة الحزيرة وتصح في وجه المواطنين الثابطين في سلطهم الأصلي إلى جهة أكبول، والذين قضوا المدة المحددة من الخدمة الفعلية في درجتهم الحالية وفق الشروط والتدابير المبينة بالجدول هذه، في حدود منصب واحد (1) متبازي بشأنه لكل إطار.

الدرجة التقديرية	الدرجة العالية للموظفين العتيق	عدد سنوات الخدمة الفعلية في الدرجة الحالية	أتمر أجل قبول الترشيحات	الامتحان الكتابي	الامتحان الشفوي
مهندس الوربة من الوربة المتفازة	مهندس الوربة من الدرجة الأولى	أربع (04) سنوات	الجمعة 11 يوليو 2025 الساعة: (04:00) صباحا	الأحد 13 يوليو 2025 الساعة: (09:00) صباحا	جل من ورته يتكلم مع إعلان نتائج الاختبار الكتابي
مساعد تقي الدرجة الأولى	مساعد تقي الدرجة الثانية	ست (06) سنوات	الجمعة 11 يوليو 2025 الساعة: (04:00) صباحا	الأحد 13 يوليو 2025 الساعة: (09:00) صباحا	جل من ورته يتكلم مع إعلان نتائج الاختبار الكتابي

وطبقه، فعلى الراغبين في المشاركة إيداع طلبات ترشيحهم بحدوية الصباح بجماعة أكبول ابتداء من يوم الجمعة 27 يونيو إلى غاية أتمر أجل قبول الترشيحات المحدد بالجدول أعلاه

المرجع: قرار رئيس مجلس جهة أكبول رقم: 127 (20 يونيو 2025) وإجراء امتحانات الكتابة المهنية برسم سنة 2025

N° 4226/PA

Sur vos petits écrans



- 07H00 : Hymne National + Coran
- 07H10 : Documentaire amazigh
- 07H40 : Documentaire amazigh
- 08H10 : El Haoudaj
- 09H05 : Amelay
- 10H05 : Yakout w anbar
- 11H00 : Oussrati
- 11H55 : Al Wajh Al Akhar
- 12H25 : Ahlam City



- 20H25 : Ahlam City
- 21H00 : Journal Télévisé
- 22H00 : Ala Ghafra
- 23H00 : Dalhab Nokra Harir
- 00H00 : Journal Télévisé
- 00H20 : Sla W Slam
- 00H55 : Al Wajh Al Akhar
- 01H30 : Aazima
- 02H00 : Amelay
- 03H00 : Yakout w anbar



- 13H00 : Journal Télévisé
- 13H20 : Sla W Slam
- 14H00 : Journal Télévisé
- 14H20 : Journal Télévisé
- 14H40 : Al Malhoune
- 15H00 : Parlement
- 18H00 : Qahwa nes nes
- 18H20 : Majala Takafia
- 18H30 : Journal Télévisé
- 18H50 : Al Wajh Al Akhar
- 19H20 : Babou aala Babi
- 19H30 : Rattrapage
- 19H40 : Joudia



- 04H00 : Documentaire amazigh
- 04H30 : Documentaire amazigh
- 05H00 : El Haoudaj
- 06H00 : Oussrati

- 05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
- 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI
- 06:25:00 : MAGAZINE : SABAHIYAT 2M
- 07:20:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
- 07:50:00 : MAGAZINE : AL BARLAMANE WA ANNASS
- 08:20:00 : MAGAZINE : GRAND ANGLE
- 09:20:00 : FEUILLETON : ZINA
- 09:50:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A
- 10:00:00 : FEUILLETON : WOUJA3 LQALB
- 10:40:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
- 11:05:00 : MAGAZINE : SABAHIYAT 2M
- 12:00:00 : SERIE : AL KHAWA
- 12:35:00 : METEO
- 12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
- 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RYADI
- 13:25:00 : FEUILLETON : AL AMANA



- 14:15:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
- 14:25:00 : FEUILLETON : ZINA
- 14:55:00 : FEUILLETON : HKAYTI
- 16:30:00 : SERIE : KHOU KHAWATATOU
- 17:05:00 : MAGAZINE : SABAHIYAT 2M
- 17:55:00 : DESSIN ANIME : MOUGHAMARAT BAMBOU WA ALMA
- 18:10:00 : DESSIN ANIME : ABTAL AL BIHAR
- 18:25:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A
- 18:35:00 : MAGAZINE : CHOUMICHA
- 18:45:00 : FEUILLETON : POP UP
- 18:45:00 : FEUILLETON : 3AILTI
- 19:35:00 : FEUILLETON : HADIK HYATI

- 20:30:00 : NEWS : INFO SOIR
- 20:55:00 : SPORT : QUE DU SPORT
- 21:00:00 : METEO
- 21:05:00 : NEWS : ECO NEWS
- 21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
- 21:45:00 : NEWS : ECO NEWS
- 21:50:00 : NEWS : BULLETIN METEO
- 21:55:00 : FEUILLETON : AL AKHAWAT ATTALAT
- 22:45:00 : MAGAZINE : 3AYNEK MIZANEK
- 23:35:00 : FEUILLETON : 3AILTI
- 00:20:00 : FEUILLETON : AL AMANA
- 01:10:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW
- 02:25:00 : MAGAZINE : AL KHOBARAE
- 03:20:00 : MAGAZINE : REPLAY
- 03:50:00 : MAGAZINE : POP UP
- 04:15:00 : MAGAZINE : MIN QALB AL JIHA
- 04:45:00 : FEUILLETON : HADIK HYATI

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse
marocaine aux
premiers rangs
sur tous les
fronts

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Hammich

Portrait

La chorégraphe ivoirienne Nadia Beugré, volcanique à fleur de peau



Tout en puissance et en sensibilité, Nadia Beugré, chorégraphe et danseuse ivoirienne programmée au 45e festival Montpellier Danse, dans le sud de la France, poursuit sa quête d'elle-même, interroge sa culture africaine et questionne son enfance, à fleur de peau mais dans un corps volcanique.

"Ma vie d'artiste est un voyage, ponctué de pièces",

”

Elle est à la fois le feu, la glace, elle possède cette dualité dans le corps", salue Mathilde Monnier.

dévoile Nadia Beugré à l'AFP: "Ce voyage me nourrit. Les pièces me construisent. Je me questionne sans cesse, je noue, je dénoue. Je suis une artiste qui cherche, qui déterre comme un orpailleur." Depuis son premier solo "Espace vide: moi", créé il y a plus de quinze ans, jusqu'à sa dernière création en date "Épique ! (pour Yikakou)", présentée au festival de danse de Montpellier, Nadia Beugré arpente, en profondeur, les revendications qui l'animent. "Son travail est à la fois sensuel et politique, individuel mais qui touche tout le monde", témoigne la chorégraphe française Mathilde Monnier (également programmée au festival), qui la connaît depuis 2009.

"Elle fait le lien entre sa culture africaine et ce qu'elle a traversé dans la danse contemporaine. Peu d'artistes parviennent à conjuguer ces deux langages", souligne-t-elle. Son corps, objet de ses explora-

tions, a subi des bouleversements profonds ces dernières années et est parfois pris de spasmes incontrôlables.

Nadia Beugré se laisse traverser par ces soubresauts sortis de ce corps qui, pourtant, respire la puissance et la solidité.

"Mon corps est un territoire, il fait partie de ce que je dois écouter", confie celle qui a aussi régulièrement mis en scène le corps des autres dans ses précédentes pièces. "Il alimente sans cesse mes créations", explique la chorégraphe. "Nadia est un volcan, épi-dermique, une puissance féminine.

Elle est à la fois le feu, la glace, elle possède cette dualité dans le corps", salue Mathilde Monnier. A 44 ans, "je ne sais toujours pas comment me définir", confie Nadia Beugré. "Je suis une artiste imprévisible, qui aime le brut, l'âme, habitée par une bête créative. J'aime la générosité du geste sur un plateau que je

considère comme un tami", évoque-t-elle.

"Épique ! (pour Yikakou)", sa dernière création, crève l'abcès du vide qui l'habite. À la recherche de son enfance, Nadia Beugré s'est rendue en juillet 2024 sur les traces du village Yikakou de son père, où subsiste sa tombe, et de ses arrière-grands-mères.

"Lorsque je suis arrivée sur place, il n'y avait plus rien. Tout avait disparu", décrit la chorégraphe, comme elle le fait aussi durant les premières minutes de sa pièce, face au public, dans une émotion non retenue. "En créant ce spectacle, je veux conserver la mémoire, je veux aussi réparer des traumatismes", confie-t-elle pudiquement. Nadia n'est pas seulement née Beugré.

Elle porte également le nom hérité de son arrière-grand-mère, Gbahihonon, signifiant "La femme qui dit ce qu'elle voit". "Je suis face à des tiroirs qu'il faut ouvrir, quelle est la lourdeur

de ce nom ? Je ne le sais pas, il faut creuser", s'interroge Nadia Beugré, casquette à l'envers, petites lunettes de soleil et longues nattes qu'elle rabat invariablement derrière son épaule.

Née en 1981 en Côte d'Ivoire, elle s'est d'abord penchée sur les danses traditionnelles de son pays avant de s'ouvrir à la danse contemporaine, marquée par plusieurs rencontres décisives de chorégraphes : Béatrice Kombé, au sein de la compagnie Tché-Tché (Abidjan), l'École des Sables (Dakar), puis Mathilde Monnier et le Français Alain Buffard, dans le cadre d'une formation professionnelle "ex.er.ce" au Centre chorégraphique national de Montpellier. Sur scène, tout en elle se détend.

Les spasmes s'estompent. Sous la lumière des projecteurs, le corps et le visage se libèrent et s'imprègnent d'une gestuelle enracinée. Elle joue, sur le plateau, sourit, implique le public. Le volcan s'apaise.



Ligue 1

Paul Pogba signe à Monaco pour rebondir après les ennuis

Paul Pogba s'est engagé samedi pour deux ans avec l'AS Monaco pour relancer sa carrière après trois saisons quasi blanches en raison d'une suspension de 18 mois pour dopage, de blessures et d'une affaire de séquestration dont il a été victime.

Annoncée par des sources proches du dossier à l'AFP, l'information a été officialisée par l'AS Monaco samedi en fin d'après-midi, via une courte vidéo qui montre une... pioche (le surnom du joueur) surplombant le centre d'entraînement de la Turbie.

Le club a aussi diffusé sur ses réseaux sociaux une vidéo de Pogba en pleurs au moment de signer son contrat sous les yeux du directeur sportif Thiago Scurro.

Il sera présenté à la presse le 3 juillet avec les autres recrues Eric Dier et Ansu Fati.

Cadre des Bleus champions du monde en 2018, dont il incarnait la solidité au milieu de terrain, Pogba (32 ans, 91 sélections) va évoluer pour la première fois en L1. Formé au Havre, il avait en effet rejoint dès l'âge de 16 ans Manchester United avant d'alterner entre 2011 et 2024 les passages au sein du club mancunien et de la Juventus Turin.

Son dernier match, disputé avec le club italien, remonte à la fin de l'été 2023. Quelques jours plus tard, l'international français avait été suspendu pour quatre ans après un contrôle po-

sitif aux métabolites non endogènes de la testostérone (DHEA) à l'issue du match contre l'Udinese le 20 août 2023.

Une sanction réduite à 18 mois par le Tribunal arbitral du sport (TAS), estimant que l'ingestion de la substance "n'était pas intentionnelle et résultait d'une prise de complément alimentaire prescrite par un médecin en Floride".

Depuis mars 2025 et la fin de sa suspension, Pogba était autorisé à rejouer, mais il était sans club après la résiliation de son contrat avec la Juventus en novembre 2024.

Fin avril des médias américains avaient annoncé qu'il était en négociations avec le D.C. United de Washington, club de MLS. Son nom avait aussi été régulièrement associé à l'Olympique de Marseille.

C'est finalement dans un autre club de Ligue 1, Monaco, troisième du dernier championnat et qualifié pour la Ligue des champions, que le milieu de terrain va tenter de rebondir.

Le pari est relevé. Car outre sa suspension pour dopage, ces trois dernières années ont été un long tunnel pour le Français, régulièrement blessé et très touché moralement par l'affaire d'extorsion et de séquestration dont il a été victime et pour laquelle son frère Mathias et cinq de ses amis d'enfance ont été condamnés fin

2024 à des peines allant jusqu'à huit ans de prison.

"Je peux enfin tourner la page sur cette période extrêmement pénible. Maintenant que le jugement a été rendu, je peux me concentrer pleinement sur mon retour au football professionnel", avait-il écrit à l'AFP après la décision.

Le nouveau chapitre qui s'ouvre est toutefois entouré de nombreuses interrogations sur la forme physique du Français.

Installé à Miami, il a multiplié les photos d'entraînement intensif sur ses réseaux sociaux, mais sa dernière véritable saison remonte à 2021-2022. Lors de cet exercice, il avait disputé 34 matches (1 but) avec Manchester United, mais le club anglais n'avait pas renouvelé le contrat du Français, régulièrement blessé. Il était alors retourné à la Juventus après un premier passage (2012-2016).

Vainqueur de la Ligue Europa et d'une Coupe de la Ligue anglaise avec United en 2017, Pogba compte également quatre titres en serie A, deux Coupes d'Italie, et deux Supercoups d'Italie avec la Juve.

La Pioche poursuit le rêve de retrouver les Bleus pour participer au Mondial-2026. "Qu'il puisse retrouver le plaisir de jouer sur un terrain, c'est tout le mal que je lui souhaite parce que humainement c'est vraiment quelque chose de bien", avait déclaré le sélectionneur des Bleus Didier Deschamps en 2024.

Sur le chemin du retour, Pogba va pouvoir suivre la (quasi) totalité de la préparation physique et technique de l'AS Monaco, qui a repris l'entraînement samedi, six semaines avant le début de la Ligue 1, programmé durant le week-end du 15 août.

Le premier match amical de l'ASM est programmé contre le Cercle Bruges au centre de performances de La Turbie le 11 juillet.



Chelsea écarte Benfica au terme d'un scénario fou

Au bout d'une partie interminable, suspendue durant plus de deux heures pour prévenir un orage, et au scénario incroyable, Chelsea a arraché sa qualification pour les quarts de finale du Mondial des clubs en battant largement le Benfica Lisbonne 4-1 après prolongation, samedi à Charlotte.

Les quelque 20.000 spectateurs présents dans le Bank of America Stadium se souviendront longtemps de ce match, qui a défié toutes les prévisions.

Alors que les Blues se dirigeaient tranquillement vers le prochain tour après un but inscrit sur coup franc par Reece James (64e), la rencontre a soudainement basculé dans l'irréel avec la décision de l'arbitre de la suspendre à seulement 5 minutes de la fin du temps réglementaire en vertu des protocoles de sécurité en vigueur aux Etats-Unis quand des coups de tonnerre sont détectés dans un rayon de 8 miles (13 km).

Le plus fou restait à venir. Après deux heures d'attente sans aucune goutte de pluie, le jeu a fini par reprendre mais Benfica, pourtant totalement dominé avant cette longue pause, est parvenu à égaliser dans la foulée contre toute attente sur un penalty transformé par Angel Di Maria pour une faute de main dans la surface de réparation du défenseur français Malo Gusto (90e+5).

L'exclusion au tout début de la prolongation du Lisboète Gianluca Prestianni (92e) a encore accentué le caractère insensé de cette fin de partie.

Un carton rouge fatal à Benfica qui a alors totalement craqué, encaissant trois buts en rafale par Christopher Nkunku (108e), Pedro Neto (114e) puis Kiernan Dewsbury-Hall (117e).

Les Blues ont ainsi prolongé leur séjour américain après ce match à rebondissements et peuvent désormais voir encore plus loin puisqu'ils seront favoris au moment de défier les Brésiliens de Palmeiras, vendredi à Philadelphie, pour une place en demi-finales. De quoi embellir encore un peu plus une saison marquée par leur succès en Ligue Conférence et une 4e place en Premier League, synonyme de billet pour la prochaine Ligue des champions.

Malgré la victoire, l'entraîneur des Blues Enzo Maresca s'est agacé de la quantité de rencontres suspendues en raison de la météo, bien qu'il puisse "comprendre les raisons de sécurité".

"Cela fait déjà (six) matches interrompus ici (...) Ce n'est pas du football" mais une "plaisanterie", a critiqué l'Italien, estimant que de telles perturbations "signifient que ce n'est probablement pas le bon endroit pour organiser cette compétition". De son côté, Benfica est apparu trop timide et trop limité pour lutter contre les Londoniens, loin de la belle résistance opposée au Bayern Munich au premier tour (victoire 1-0) et de son parcours honorable en Ci, conduit après un 8e de finale à suspense face au FC Barcelone.

Cette élimination marque également la fin de l'histoire d'Angel Di Maria à Lisbonne. Le champion du monde argentin, âgé de 37 ans et nanté d'un palmarès exceptionnel, avait annoncé son départ à l'issue du tournoi de Benfica, où il était revenu en 2023, et va rentrer au pays pour retrouver Rosario Central, là où il avait débuté sa longue carrière professionnelle en 2005.

Le succès de Chelsea a été long à se concrétiser en raison de la météo mais reste logique, l'équipe londonienne ayant globalement survolé les débats en s'appuyant sur ses deux principaux atouts offensifs, Pedro Neto et Cole Palmer, son véritable leader technique.

Les Blues ont aussi souvent buté sur l'excellent gardien de Benfica. Déjà décisif face au Bayern, l'Ukrainien Anatoliï Trubin a multiplié les parades et a longtemps repoussé l'échéance.

Mais le malheureux Trubin, déjà faufilé sur le coup franc excentré de Reece James au premier poteau, a été abandonné en prolongation par sa défense et ses coéquipiers, en infériorité numérique. Un dénouement cruel pour le portier de Benfica mais qui a fait finalement la joie de Chelsea.

"Ça fait mal, ça fait très mal car nous étions venus avec l'envie de donner une belle prestation (...). Malheureusement, nous n'avons pas contrôlé le début des prolongations avec l'expulsion à la première minute", a réagi l'entraîneur des Portugais, Bruno Lage.

Mondial des clubs

Palmeiras force le verrou Botafogo et passe en quart

Palmeiras, plus entreprenant que Botafogo (1-0 a.p.), s'est qualifié pour les quarts de finale de la Coupe du monde des clubs, samedi au Lincoln Financial Field de Philadelphie, loin d'être rempli pour cette affiche plus fado que samba entre Brésiliens.

La délivrance pour l'équipe de Sao Paulo est venue à la 100e minute, par l'intermédiaire de l'attaquant Paulinho, auteur d'un exploit personnel.

Son adversaire au prochain tour sera Chelsea.

Ces deux clubs emblématiques du championnat brésilien ont vu passer d'anciennes gloires de la Seleção, telles que Garrincha, Jairzinho, Didi, Mario Zagalo, Leonidas, sous le maillot rayé noir et blanc de Botafogo; et Vava, Roberto Carlos, Rivaldo, Juninho, Ademir sous celui vert foncé de Palmeiras.

Leur évocation laissait poindre l'espoir d'assister à un peu de jogo bonito, mais sur la pelouse brûlante du Lincoln Field Stadium on n'y a pas vraiment eu droit.

Jusqu'au but de Paulinho, seule la pépite Estevao avait allumé quelques étincelles pour Palmeiras, sans faire toutefois naître le feu.

Car Botafogo s'est distingué, comme il l'avait fait avec plus de succès face au Paris SG (1-0), par sa solidité défensive digne d'un "catenaccio" italien des années 1990, et Palmeiras a longtemps peiné à se montrer dangereux malgré ses intentions offensives louables.

Il a fallu attendre le temps additionnel de la première période, pour voir le milieu colombien Richard Rios allumer la première grosse mèche d'un tir puissant à l'entrée de la surface mais John a effleuré le ballon en corner (45+5).

En seconde période, le jeune Estevao, 18 ans, a encore sollicité le gardien (47e), avant même de marquer en deux temps (50e) mais il était en position de hors-jeu au départ.

Palmeiras a encore poussé, sans que Mauricio de la tête ne trompe la vigilance de John (73e), encore à la parade dans la prolongation pour détourner un missile de Richard Rios (96e), mais finalement impuissant sur le tir placé de Paulinho, qui s'était infiltré d'un crochet subtil entre deux défenseurs dans la surface (100e).

Sous les yeux de son propriétaire américain John Textor, bien loin de Lyon où il est devenu persona non grata depuis l'annonce de la relégation en Ligue 2 de l'OL, décidée par le gendarme financier du football professionnel français (DNCG) et qui suscite la colère des supporters, Botafogo s'est alors enfin jeté à l'attaque dans la prolongation.

Et il s'en est fallu de pas grand-chose pour que l'égalisation se produise, quand Vitorino, oublié au second poteau, a repris un coup franc. Les filets ont tremblé, mais du mauvais côté, et tout Palmeiras avec (115e). Il y a eu aussi cet ultime cafouillage dans la surface après un corner, mais Weverton a pu attraper le ballon (120+5).

Palmeiras a tenu bon sa qualification. "Nous l'avons méritée, parce que nous avons travaillé dur. Je tiens à féliciter les joueurs pour tous leurs efforts", a réagi leur entraîneur Abel Ferreira.

Le Maroc invité d'honneur du Salon africain de football en Côte d'Ivoire

La capitale économique ivoirienne, Abidjan a abrité les 27 et 28 juin cotrait, la quatrième édition du Salon Africain de Football (SAF), un événement placé sous le thème "industrie sportive en Afrique : Défis et opportunités pour une croissance structurée", avec la participation de plusieurs pays dont, le Maroc en tant qu'invité d'honneur.

Le Maroc a été représenté à cet événement considéré comme une plateforme visant à catalyser les énergies et à transformer le football africain en véritable levier de développement, par la Fédération Royale Marocaine de Football, en la personne de son Coordonnateur général, Mouad Hajji, ainsi que de responsables de l'Office National Marocain du Tourisme et de la Royal Air Maroc.

La participation du Maroc à ce Salon de grande envergure a servi d'opportunité idoine pour mettre en lumière l'ensemble des efforts déployés, ainsi que du progrès remarquable réalisés ces dernières années, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans divers domaines, de manière à hisser le Royaume en véritable modèle de structuration sportive à l'échelle du Continent comme au niveau international.

Intervenant à cette occasion, M. Hajji a rappelé que le football national connaît aujourd'hui une dynamique sans précédent, no-

tant que l'organisation de la CAN 2025 au Maroc représente une étape essentielle pour le Royaume, en ce sens qu'elle intervient dans un contexte de renaissance du football africain et de montée en puissance des infrastructures sportives et logistiques sur le Continent. Et de poursuivre que la Coupe du Monde est bien plus qu'une simple compétition : Elle est porteuse d'une vision de progrès, de coopération et de rayonnement global, et constitue une opportunité stratégique à la fois pour le Royaume et pour tout le continent africain. "Grâce à la Vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI considérant toujours le sport comme un levier stratégique et structurant du développement humain, territorial et civilisationnel, et aussi un pilier de la coopération Sud-Sud, cette Coupe du Monde incarne l'aboutissement d'un long parcours, marqué par la persévérance, la rigueur et la clairvoyance», a-t-il dit.

Cette compétition mondiale représente aussi un levier exceptionnel pour le co-développement entre les nations, notamment en Afrique, a poursuivi M. Hajji, notant que le Royaume n'a eu de cesse de défendre une vision panafricaine fondée sur la coopération Sud-Sud, la solidarité active et le développement partagé.

Dans la foulée, il s'est félicité de voir le Maroc prêt à accueillir un tel événement, rap-

pelant que le Royaume dispose aujourd'hui d'infrastructures aux normes internationales, d'un réseau de transport performant, d'un tissu hôtelier de qualité et surtout, d'un capital humain qualifié et passionné.

"Le Maroc est aujourd'hui un modèle de développement sportif en pleine ascension, conséquence d'une stratégie ambitieuse, cohérente et inclusive basée sur une transformation profonde qui, touche les infrastructures, la gouvernance, la technologie, la communication... », a-t-il expliqué.

A ses yeux, "la CAN 2025 et la Coupe du Monde FIFA 2030 constituent bien plus que des événements sportifs : Ce sont des projets institutionnels, économiques, stratégiques, géopolitiques et civilisationnels. Ils engagent notre pays, notre continent, et notre vision du monde. Il s'agit d'un véritable projet de transformation nationale". Et de conclure que la participation de la FRMF en partenariat avec l'ONMT et la RAM à la 4^e édition du SAF s'inscrit dans le cadre du programme promotionnel de la CAN 2025.

Le ministre délégué ivoirien en charge des sports et du cadre de vie de Côte d'Ivoire, Adji Silas Metch a appelé, quant à lui, les acteurs du sport continental à agir en vue de penser le sport comme une économie à part entière. Dans ce sens, il a fait part de l'ambition de son pays de faire du sport en général, et du football

en particulier, une industrie, notant que les autorités ivoiriennes considèrent le sport comme pilier central du développement humain, social et économique.

De son côté, M. Jean Tanguy Yapoidou, fondateur et promoteur du SAF a fait savoir que ce Salon se veut un espace de réflexion, de débat et d'établissement de réseautage dans la perspective de mener des actions concrètes en vue de la promotion de la pratique footballistique à l'échelle continentale.

Il n'a pas manqué de plaider en faveur du dépassement de ce qu'il a appelé le « football émotionnel » pour bâtir un écosystème structuré et durable où le sport sera perçu comme un levier de transformation économique et sociale.

Au menu de ce Salon figuraient plusieurs panels, des expositions, des rencontres B2B ainsi que des sessions de réseautage.

Les débats ont porté sur moult thématiques d'importance cruciale entre autres, "le développement des infrastructures sportives", "la formation des jeunes talents", "la lutte contre la corruption" et "la gouvernance dans le football". Ont pris part à cette nouvelle édition des délégations ministérielles issues notamment, du Gabon, du Congo, de la République Démocratique du Congo, outre des acteurs et experts en provenance des USA, de France, du Sénégal et du Cameroun.

CHAN 2024

La sélection nationale disputera son premier match contre l'Angola, le 3 août au stade Nyayo à Nairobi



Le Maroc disputera son premier match contre l'Angola, le 3 août au stade Nyayo à Nairobi dans le cadre du Championnat d'Afrique des Nations CAF TotalEnergies (CHAN), prévu du 2 au 30 août 2025 au Kenya, Ouganda et Tanzanie.

La sélection marocaine, qui évoluera dans le groupe A, affrontera son homologue kényane le 10 août au stade Kassarani à Nairobi, selon le calendrier du CHAN 2024, dévoilé vendredi par la Confédération africaine de football (CAF).

La troisième rencontre de l'équipe natio-

nale dans la phase des poules est prévue le 14 août contre la Zambie au stade Nyayo.

Le 17 août, le Maroc affrontera la République démocratique du Congo au stade Nyayo. A noter que le stade Benjamin Mkapa de Dar es Salaam accueillera le 2 août le match d'ouverture du CHAN 2024 qui opposera la Tanzanie au Burkina Faso, tandis que le stade Mandela de Kampala (Ouganda) a été désigné pour accueillir le match pour la troisième place.

La finale du tournoi se jouera le 30 août 2025 au stade Kasarani de Nairobi (Kenya).

Championnat d'Afrique de beach-volley

Le Maroc en finale chez les hommes et les dames



Le Maroc brille au championnat d'Afrique de beach-volley, organisé jusqu'au 30 juin courant à Martil, en se qualifiant pour les finales chez les hommes et les dames.

Chez les hommes, la finale de ce championnat d'Afrique sera 100% marocaine en présence des duos Elgraoui/Ilyas et El Gharouti/Saber.

Pour poinçonner son billet pour la finale, la paire Elgraoui/Ilyas a battu samedi les Mozambicains Mondlane/Mungoi par 2 sets à 1, tandis que le duo El Gharouti/Saber a pris le meilleur sur les Togolais Kotoka/Samani (2-0).

Chez les dames, le tandem marocain Mahassine/Dina s'est qualifié en finale aux dépens du duo nigérian Pamela/Esther (2-0). Pour décrocher le titre continental, la paire marocaine sera confrontée aux Mozambicaines Vanessa/Mucheza qui se sont quali-

fiées en battant les Egyptiennes Marwa/Nada (2-1).

Les trois paires marocaines qui disputeront les finales du championnat d'Afrique ont également assuré leur qualification au championnat du Monde 2025, prévu du 14 au 23 novembre prochain en Australie.

Organisé par la Confédération africaine de volley-ball (CAVB), en coordination avec la Fédération royale marocaine de volley-ball (FRMVB), le championnat d'Afrique connaît la participation des meilleures sélections africaines, avec à la clé quatre billets qualificatifs, chez les hommes et chez les dames, pour le Mondial.

Cette édition connaît la participation de 88 doublettes côté femmes représentant 22 pays africains, et quelque 114 tandems, chez les hommes, issus de 27 pays.

Japon

Un ours force à l'annulation de vols

Un ours qui errait sur la piste d'un aéroport japonais a provoqué jeudi l'annulation de vols et la fermeture temporaire du site, tandis que des chasseurs ont été appelés en renfort pour tenter d'attraper l'animal.

L'ours noir est apparu jeudi matin dans l'enceinte de l'aéroport de Yamagata, dans le nord du Japon, entraînant la fermeture immédiate de la piste.

Cette première apparition a causé jusqu'à une heure de retard pour quatre vols, avant que l'animal ne réapparaisse autour de midi, cette fois-ci, "courant" sur la piste.

Le personnel de l'aéroport a tenté de le repousser à l'aide d'un véhicule, mais l'ours se trouvant toujours en liberté quelque part sur le site, la piste a été de nouveau fermée.

"Dans ces conditions, il était impossible d'accueillir des avions", a déclaré jeudi soir à l'AFP Akira

Nagai, un responsable de l'aéroport de Yamagata.

Cette seconde fermeture a entraîné l'annulation de 12 vols. Des chasseurs ont été dépêchés pour installer un piège, tandis que des policiers encerclaient l'aéroport pour empêcher l'ours de s'échapper.

Les rencontres entre humains et ours ont atteint un niveau record au Japon, avec 219 personnes attaquées et six morts sur les 12 mois précédant avril 2024. Le mois dernier, la présence d'un ours avait écourté un tournoi féminin de golf dans le centre du pays, les organisateurs invoquant des raisons de sécurité.

Selon les scientifiques, le changement climatique, qui modifie les sources de nourriture et les cycles d'hibernation, ainsi que la dépopulation liée au vieillissement de la société, poussent les ours à s'aventurer plus fréquemment dans les zones habitées.



Recettes

Glace à l'ananas et à la fraise



Ingrédients:

400 g d'ananas,
150 g de sucre,
1 l de crème à la vanille

Préparation:

Piler l'ananas et le mêler au sucre
Préparer une crème à la vanille
Mélanger la pulpe d'ananas et le sucre à cette crème.
Faire prendre en sorbetière
Faire dissoudre 1 kg 300 de sucre dans 1 litre d'eau
Faire chauffer, bouillir et surveiller la formation du sirop. Il doit être au lissé (30° au pèse-sirop)
Mélanger à ce sirop refroidi le jus des fruits choisis, la crème fraîche si on le désire et faire prendre en sorbetière.



Appel à manifestation d'intérêt pour :

- L'accompagnement de 635 établissements d'hébergement touristique à se conformer aux dispositions de la loi n°80-14.
- Le Développement de 20 contenus digitaux de formation aux métiers de l'hôtellerie.
- L'Organisation de 12 masterclass régionales en présentiel, avec captation vidéo pour diffusion sur la plateforme digitale « Tourisme Academy ».

Dans le cadre de l'accompagnement du déploiement des actions du contrat progrès 2025, la Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière - FNIH lance 3 trois consultations pour :

1. L'accompagnement de 635 établissements d'hébergement touristique à se conformer aux dispositions de la loi n°80-14.
2. Le Développement de 20 contenus digitaux de formation aux métiers de l'hôtellerie :
3. L'Organisation de 12 masterclass régionales en présentiel, avec captation vidéo pour diffusion sur la plateforme digitale « Tourisme Academy »

A cet effet, la FNIH invite les prestataires désireux de l'accompagner pour la réalisation de l'une de ces actions à consulter les règlements de consultation disponibles sur le lien suivant :

www.fnih.ma/consultations

Les prestataires intéressés sont invités à déposer leurs dossiers de soumissions à cette consultation à l'adresse mail ci-après mentionnée au plus tard le mardi 08 juillet à 18h00 :

fedhotel@gmail.com